

SIMPOC



Bureau
International
du Travail

Évolution du travail des enfants au niveau mondial: Évaluation des tendances entre 2004 et 2008

Yacouba Diallo, Frank Hagemann, Alex Etienne,
Yonca Gurbuzer et Farhad Mehran

Programme d'information
statistique et de suivi
sur le travail des enfants (SIMPOC)



Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)



Évolution du travail des enfants au niveau mondial: Évaluation des tendances entre 2004 et 2008

*Yacouba Diallo,
Frank Hagemann,
Alex Etienne,
Yonca Gurbuzer
et Farhad Mehran*

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Yacouba Diallo, Frank Hagemann, Alex Etienne, Yonca Gurbuzer et Farhad Mehran

Évolution du travail des enfants au niveau mondial: Évaluation des tendances entre 2004 et 2008 / Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) – Genève: BIT, 2011

ISBN: 978-92-2-223522-3; 978-92-2-223523-0 (Web PDF)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

travail des enfants / enfant travailleur / tendances / pays en développement - 13.01.2

Disponible aussi en espagnol: *Evolución mundial del trabajo infantil: Evaluación de las tendencias entre 2004 y 2008*, ISBN 978-92-2-323522-2 (Print), ISBN 978-92-2-323523-9 (Web PDF), Genève, 2011, et en anglais: *Global child labour developments: Measuring trends from 2004 to 2008*, ISBN 978-92-2-123522-4 (Print), 978-92-2-123523-1 (Web PDF), Genève, 2011.

Données de catalogage du BIT

Remerciements

Cette publication a été élaborée par Yacouba Diallo et Frank Hagemann de l'IPEC, et Alex Etienne, Yonca Gurbuzer et Farhad Mehran pour l'IPEC.

Cette publication de l'OIT a été financée par le Département du Travail des États-Unis (Projet INT/08/93/USA). Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des États-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web: www.ilo.org/publns

Visitez notre site Web: www.ilo.org/ipecc

Table des matières

Résumé des points saillants	v
1. Introduction.	1
2. Principaux résultats.	3
2.1. Tendances concernant les enfants occupés économiquement.	3
2.1.1. <i>Enfants occupés économiquement par tranche d'âge</i>	3
2.1.2. <i>Enfants occupés économiquement par sexe</i>	4
2.1.3. <i>Enfants occupés économiquement par région</i>	4
2.2. Tendances du travail des enfants	6
2.2.1. <i>Travail des enfants par tranche d'âge</i>	7
2.2.2. <i>Travail des enfants par sexe</i>	8
2.2.3. <i>Travail des enfants par région</i>	9
2.3. Tendances concernant les enfants effectuant des travaux dangereux	10
2.3.1. <i>Travail dangereux par tranche d'âge</i>	10
2.3.2. <i>Travail dangereux par sexe</i>	11
2.3.3. <i>Travail dangereux par région</i>	11
2.4. Tendances comparatives dans diverses catégories de travail effectué par des enfants	12
2.5. Travail des enfants par secteur économique.	13
2.6. Travail des enfants par situation dans la profession.	14
3. Concepts et définitions	17
3.1. Normes statistiques internationales relatives au travail des enfants.	17
3.2. Estimation mondiale du BIT	18
4. Méthodologie.	23
4.1. Sources des données.	23
4.2. Harmonisation des données	25
4.3. Méthodologie des estimations mondiale et régionale.	28
4.4. Évaluation des résultats	31
Références	35
Annexes.	
Annexe 1: Ensemble de données sous-tendant les estimations du travail des enfants en 2004-2008	37

Annexe 2: Estimations de l'Amérique latine et Caraïbes en 2004: Évaluation et ajustement rétrospectif	39
Annexe 3: Mesure des services dangereux non rémunérés aux ménages: Estimations préliminaires fondées sur des pays choisis . . .	43
Annexe 4: Indicateurs clés choisis en matière de travail des enfants (2000, 2004, 2008).	45

Résumé des points saillants

Dans le cadre des efforts visant à améliorer la base de connaissances sur l'évolution du travail des enfants au niveau mondial, le BIT a produit de nouvelles estimations du travail des enfants pour 2008 et dégagé les tendances de 2004 à 2008. Les nouvelles estimations mondiales et régionales sur le travail des enfants ont bénéficié des améliorations introduites dans la Résolution relative aux statistiques sur le travail des enfants, adoptée par la 18^e Conférence internationale des statisticiens du Travail (CIST), en 2008.

Les estimations relatives au travail des enfants sont basées sur des données provenant de 60 enquêtes nationales auprès des ménages, menées entre 2004 et 2008. Les résultats clés sont présentés en fonction des points suivants:

- type de travail des enfants (enfants occupés économiquement, travail des enfants et travail dangereux des enfants);
- tranche d'âge;
- sexe;
- région;
- secteur d'activité;
- situation dans la profession.

Enfants occupés économiquement

En 2008, on estimait à environ 306 millions les enfants âgés de 5 à 17 ans occupés économiquement dans le monde. Ce nombre est inférieur de 17 millions à celui de 2004. Toutefois, la tendance n'est pas cohérente dans les principales groupes d'âge (Tableau 1). De 2004 à 2008, l'emploi dans la tranche d'âge essentielle des 5 à 14 ans a diminué de 196 millions à 176 millions, soit une réduction de 20 millions. Pendant la même période, l'emploi des enfants âgés de 15 à 17 ans a augmenté de 2 millions, passant de 127 à 129 millions. Les garçons continuent à être davantage exposés au travail que les filles, avec un taux d'incidence de 4,5 pour cent plus important (Tableau 1).

Travail des enfants

Le *travail des enfants* est un concept plus étroit que celui d'*enfants occupés économiquement*. Il est défini par la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge d'admission à l'emploi, de 1973, et la Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, de 1999. En termes tant absolus que relatifs, les résultats indiquent que beaucoup plus de garçons que de filles effectuent du travail des enfants en 2008 (40 millions de plus, avec un taux d'incidence plus élevé de 4,2 pour cent).

Le nombre global d'enfants âgés de 5 à 17 ans ayant effectué des travaux à abolir a légèrement diminué de 7 millions, passant de 222 à 215 millions sur les 4 ans. La plus grande partie de la diminution observée dans le travail des enfants concerne les filles et la tranche d'âge des 5-14 ans (Tableau 1). Le nombre de filles effectuant des travaux à abolir a diminué de 15 millions pour se fixer à 88 millions et le nombre global d'enfants des deux sexes âgés de moins de 15 ans dans les travaux à abolir a diminué de 170 à 153 millions.

Tableau 1: Estimations des divers types de travail des enfants, (2004–2008)

	Total d'enfants (x1 000)	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travail dangereux	
		(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde							
2004	1 566 300	322 729	20,6	222 294	14,2	128 381	8,2
2008	1 586 288	305 669	19,3	215 269	13,6	115 314	7,3
Garçons							
2004	804 000	171 150	21,3	119 575	14,9	74 414	9,3
2008	819 891	175 777	21,4	127 761	15,6	74 019	9,0
Filles							
2004	762 300	151 579	19,9	102 720	13,5	53 966	7,1
2008	766 397	129 892	16,9	87 508	11,4	41 296	5,4
5-14 ans							
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
15-17 ans							
2004	359 800	126 682	35,2	51 911	14,4	51 911	14,4
2008	369 433	129 217	35,0	62 419	16,9	62 419	16,9

Enfants effectuant des travaux dangereux

Le *travail dangereux* est une sous-catégorie du travail des enfants. Le nombre d'enfants effectuant cette pire forme de travail des enfants représente plus de la moitié de tous les enfants qui travaillent (115 millions). Les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à effectuer des travaux dangereux (respectivement 74 et 41 millions).

Le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux a diminué de 13 millions, passant de 128 millions en 2004 à 115 millions en 2008. Cette diminution a été significative parmi les filles et particulièrement forte dans la tranche d'âge des 5 à 14 ans. Toutefois, il n'y a eu qu'une diminution légère chez les garçons et une inversion de tendance dans le cas des adolescents de 15 à 17 ans (Tableau 1). Dans cette dernière tranche d'âge, le nombre s'est accru de 10,5 millions et atteint 62 millions, alors que le taux d'incidence a augmenté de 2,5 pour cent.

Répartition régionale des enfants dans les travaux à abolir et tendances de l'activité économique

En termes absolus, c'est la région Asie-Pacifique qui a le plus d'enfants de 5 à 17 ans dans les travaux à abolir (113,6 millions), alors qu'il y en a 65,1 millions en Afrique subsaharienne et 14,1 millions en Amérique latine et les Caraïbes. La région de l'Afrique subsaharienne présente la plus forte incidence de travail des enfants, qui touche un enfant sur quatre.

En ce qui concerne les enfants de 5 à 14 ans occupés économiquement, la région Asie-Pacifique a enregistré une forte diminution, non seulement en chiffres absolus, mais aussi en chiffres relatifs (passant de 122,3 millions à 96,4 millions et présentant une diminution de 4 pour cent du taux d'incidence). Pour la même tranche d'âge, le nombre d'enfants occupés économiquement a également continué à diminuer en Amérique latine et les Caraïbes, bien qu'à un rythme plus lent. Toutefois, le nombre d'enfants occupés économiquement augmentait en Afrique subsaharienne, tant en

Tableau 2: Estimations des diverses formes de travail des enfants (5-14 ans) (2004–2008)

	Enfants (x1 000)	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travail dangereux	
		(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde							
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
Asie-Pacifique							
2004	650 000	122 300	18,8	-	-	-	-
2008	651 815	96 397	14,8	81 443	12,5	16 332	2,5
Amérique latine et Caraïbes							
2004	111 000	11 047	10,0	-	-	-	-
2008	110 566	10 002	9,0	9 722	8,8	4 529	4,1
Afrique subsaharienne							
2004	186 800	49 300	26,4	-	-	-	-
2008	205 319	58 212	28,4	52 229	25,4	26 045	12,7
Autres régions							
2004	258 800	13 400	5,2	-	-	-	-
2008	249 154	10 700	4,3	9 456	3,8	5 989	2,4

chiffres relatifs qu'absolus, chez les 5-14 ans (Tableau 2). Il y avait près de 9 millions d'enfants occupés économiquement de plus dans la région et le taux d'incidence a augmenté de 2 pour cent.

Répartition sectorielle des enfants dans le travail à abolir

Les enfants dont le travail est à abolir se trouvent dans les trois grands secteurs de l'activité économique (agriculture, industrie et services). Parmi ceux d'entre eux âgés de 5 à 17 ans dans le monde, 60 pour cent se trouvent dans le secteur agricole, 7 pour cent sont employés dans l'industrie et 26 pour cent dans les services.

Situation dans la profession des enfants dont le travail est à abolir

La grande majorité des enfants dont le travail est à abolir de la tranche d'âge des 5-17 ans sont des travailleurs familiaux non rémunérés (68 pour cent). 21 pour cent exercent des emplois rémunérés et 5 pour cent sont des travailleurs indépendants.

Introduction

1

Le présent document est la 2^e édition de l'estimation du BIT des tendances mondiales en matière de travail des enfants, entreprise tous les quatre ans. Ce rapport fournit de nouvelles estimations mondiales et régionales sur le travail des enfants, concernant l'an 2008 et les compare avec les estimations précédentes, datant de 2004¹. Il explique également en détail les méthodologies d'estimation sous-jacentes et donne une vue d'ensemble des bases de données utilisées.

Le rapport se fonde sur un nombre croissant de données provenant des enquêtes nationales sur le travail des enfants (enquêtes du SIMPOC)² et d'autres sources. L'UCW, programme inter-agences sur les statistiques et les recherches en matière de travail des enfants, a permis d'accéder à des données extérieures au BIT et a aidé dans l'analyse³.

Les nouvelles estimations du travail des enfants sont fondées sur des techniques d'estimation affinées et totalement comparables à celles utilisées en 2002 et 2006. Elles bénéficient également des nouvelles normes internationales en matière de statistiques sur le travail des enfants adoptées par la 18^e Conférence internationale des statisticiens du Travail (CIST), en 2008⁴, et d'une nouvelle approche intégrée de l'estimation, intégrant des systèmes de tableaux normalisés des données nationales et des procédures d'estimation composite, pour parvenir aux tendances régionales et mondiales.

Des estimations relatives au travail des enfants et au travail dangereux par région et situation dans la profession sont fournies pour la première fois. Les données disponibles nous ont également permis de produire quelques estimations préliminaires limitées des «tâches ménagères» dangereuses assumées au domicile même des enfants, traitant ainsi d'une question de plus en plus importante dans les débats sur la mesure du travail des enfants en relation avec l'utilisation du domaine de la production générale du Système de comptabilité nationale (SCN). Toutefois, les données disponibles ne permettent pas d'estimer les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux.

Structure du rapport: La Section 2 met en lumière les principaux résultats des estimations pour 2008 et les compare avec ceux de 2004. Les données sont ventilées, autant que faire se peut, par tranche d'âge, sexe, région, secteur d'activité économique et situation dans la profession. La Section 3 explique les concepts et définitions à l'origine de l'estimation et de l'analyse. La Section 4 décrit la méthodologie qui sous-tend les nouvelles tendances mondiales et régionales en matière de travail des enfants. L'Annexe 3 fournit quelques estimations préliminaires des services dangereux non rémunérés aux ménages (communément appelés des «tâches ménagères»).

¹ Hagemann, F.; Diallo, Y.; Etienne, A.; Mehran, F.: *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT, 2006).

² Les chiffres sur l'étendue, les caractéristiques et les déterminants du travail des enfants sont fournis par le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) du BIT, qui est l'unité statistique de l'IPEC. Le SIMPOC aide les pays dans la collecte, documentation, traitement et analyse des données pertinentes sur le travail des enfants.

³ Le programme inter-agences «Comprendre le travail des enfants» (UCW) est un programme conjoint du BIT, de l'UNICEF et de la Banque mondiale.

⁴ La Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants fixe des normes statistiques à la mesure du travail des enfants.

Principaux résultats

2

Dans le but d'assurer la comparabilité avec les estimations mondiales précédentes du BIT, la présente section couvre trois types principaux d'enfants travailleurs: les enfants occupés économiquement, les enfants astreints au travail des enfants et les enfants effectuant des travaux dangereux.

2.1. Tendances concernant les enfants occupés économiquement

Les enfants occupés économiquement sont ceux engagés dans une activité qui se situe dans le domaine de la production du SCN ne serait-ce qu'une heure au cours de la période de référence. Ce concept concerne les activités économiques des enfants et recouvre toute la production marchande et certains types de production non marchande (principalement la production de biens pour son propre usage). Il comprend des formes de travail relevant des secteurs tant formel qu'informel, ainsi que des formes de travail effectuées dans l'environnement familial et à l'extérieur, le travail pour un salaire ou un profit (en espèce ou en nature, à temps partiel ou à plein temps) ou comme domestique à l'extérieur de leur propre ménage pour un employeur (avec ou sans paie). Les termes «enfants exerçant une activité économique» et «enfants occupés économiquement» sont utilisés indifféremment dans la présente publication. Ils dénotent tous un concept plus large que «travail des enfants».

2.1.1. Enfants occupés économiquement par tranche d'âge

En 2008, il y avait environ 306 millions d'enfants occupés économiquement parmi le 1,586 milliard d'enfants de 5 à 17 ans dans le monde (Tableau 3). Ceci représente environ un cinquième de tous les enfants dans cette tranche d'âge (19,3 pour cent). Dans la tranche d'âge des 5 à 14 ans, la population totale des enfants exerçant une activité économique a été estimée à 176 millions, soit 14,5 pour cent.

Tableau 3: Tendances mondiale du nombre d'enfants occupés économiquement (5-17 ans) (2004-2008)

Année	Population (x 1 000)		Enfants occupés économiquement (x 1 000)		Taux d'activité (%)		Différence de taux d'activité en pourcentage
	2004	2008	2004*	2008	2004*	2008	
Monde	1 566 300	1 586 288	322 729	305 669	20,6	19,3	-1,3
Garçons	804 000	819 891	171 150	175 777	21,3	21,4	0,1
Filles	762 300	766 397	151 579	129 892	19,9	16,9	-3,0
5-14 ans	1 206 500	1 216 854	196 047	176 452	16,2	14,5	-1,7
15-17 ans	359 800	369 433	126 682	129 217	35,2	35,0	-0,2

* Les données concernant l'Amérique latine et les Caraïbes pour l'année de référence de 2004 ont été ajustées rétrospectivement, car les nouvelles données disponibles pour cette région révèlent que l'estimation de la diminution du nombre d'enfants occupés économiquement faite en 2006 était surestimée. Cette révision des estimations de 2004 du nombre d'enfants occupés économiquement en Amérique latine et dans les Caraïbes affecte légèrement l'évaluation mondiale correspondante, ainsi que les estimations mondiales des variables correspondantes. Toutes les estimations de 2004 ont donc été ajustées rétrospectivement. L'Annexe 2 fournit d'autres détails méthodologiques.

Le Tableau 3 compare les estimations mondiales de 2008 avec celles obtenues précédemment, en 2004. Au niveau mondial, le nombre d'enfants occupés économiquement continue à décroître. Toutefois, la tendance n'est pas cohérente dans tous les principaux groupes d'âge. Alors que le nombre d'enfants occupés économiquement a diminué en termes absolus et relatifs au sein de la tranche d'âge des 5-14 ans, le nombre d'enfants plus âgés (15-17 ans) qui travaillaient était plus élevé en 2008 qu'en 2004.

Entre 2004 et 2008, l'emploi parmi la tranche d'âge principale des 5-14 ans a diminué de 1,7 pour cent, passant de 196 millions (16,2 pour cent) à 176 millions (14,5 pour cent), soit une diminution de 20 millions. Pendant la même période, l'emploi des enfants de 15 à 17 ans a augmenté de 2 millions, passant de 127 millions (35,2 pour cent) à 129 millions (35,0 pour cent).

2.1.2. Enfants occupés économiquement par sexe

Globalement, en 2008, 176 millions de garçons et 130 millions de filles étaient engagés dans des activités économiques. Le taux d'activité était de 4,5 pour cent plus élevé chez les garçons (21,4 pour cent contre 16,9 pour cent pour les filles).

Le nombre de filles occupées économiquement a diminué régulièrement en termes absolus d'environ 20 millions au cours de la période de 2004-2008, alors que celui des garçons a augmenté légèrement de 5 millions. En termes relatifs, le taux d'activité des filles a diminué de 3 pour cent. Parmi les garçons, il n'y a eu aucun changement du taux d'incidence (Tableau 3).

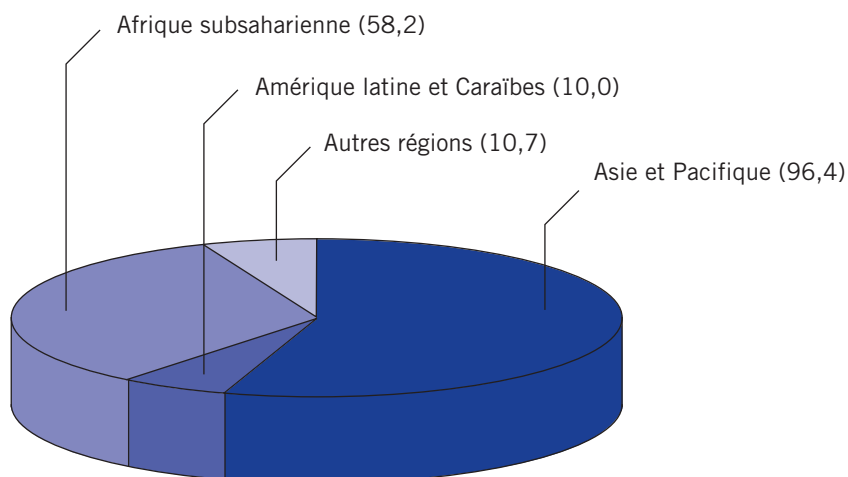
2.1.3. Enfants occupés économiquement par région

Afin d'assurer la comparabilité avec les phases précédentes de l'estimation mondiale et régionale du travail des enfants⁵, le nombre et la structure des régions ont été maintenus et tous les pays et territoires ont été regroupés en quatre régions: Asie-Pacifique; Amérique latine et Caraïbes; Afrique subsaharienne; et une autre catégorie composée, appelée «Autres régions», qui comprend le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les pays développés et les économies autrefois en transition d'Europe de l'Est et d'Asie. Le nombre d'enfants occupés économiquement et les taux d'activité sont présentés dans les Figures 1 et 2, respectivement. Tous deux se concentrent sur la tranche d'âge des 5-14 ans.

Les données de la Figure 1 montrent que la région Asie-Pacifique rassemble le plus grand nombre d'enfants occupés économiquement, soit 96,4 millions. Elle est suivie par l'Afrique subsaharienne, Autres régions et l'Amérique latine et les Caraïbes, qui en ont respectivement 58,2 millions, 10,7 millions et 10 millions.

Cette observation change lorsqu'on examine la répartition régionale en termes relatifs (voir Figure 2): Dans ce cas, l'Afrique subsaharienne occupe le premier rang.

Figure 1:
Enfants occupés
économiquement,
par région (5-14 ans)
(en millions)



⁵ Hagemann, F., et al. *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT, 2006).

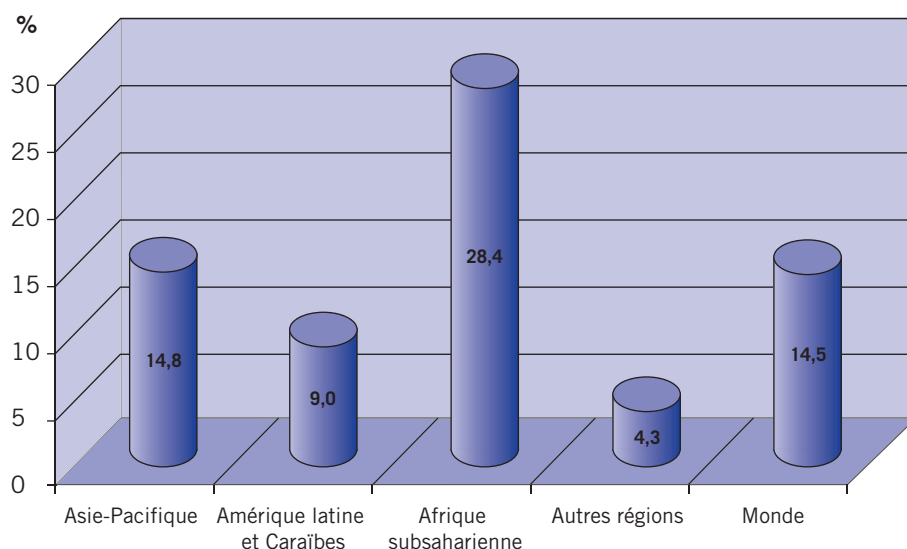


Figure 2:
Taux d'activité des enfants,
par région (5-14 ans)
(2008)

28,4 pour cent de tous les enfants de moins de 15 ans travaillaient dans la région, alors que leur pourcentage était de 1 sur 7 dans la région Asie-Pacifique (14,8 pour cent) et de presque 1 pour 10 en Amérique latine et les Caraïbes (9 pour cent).

Le Tableau 4 et les Figures 3 et 4 présentent la tendance des enfants occupés économiquement par région. A des fins de comparaison, les tendances régionales sont limitées aux enfants dans la tranche d'âge des 5 à 14 ans, puisque les estimations régionales précédentes ne couvraient pas les enfants âgés de 15 à 17 ans⁶. Comme précédemment mentionné, il convient de noter que les données concernant l'Amérique latine et les Caraïbes pour l'année de référence de 2004 ont été ajustées rétrospectivement, car les nouvelles données disponibles pour cette région révèlent que l'estimation de la diminution du nombre d'enfants occupés économiquement faite en 2004 était surestimée (voir les détails à l'Annexe 2).

Les données du Tableau 4 et des Figures 3 et 4 montrent que toutes les régions ont enregistré une diminution du nombre d'enfants occupés économiquement, tant en termes absolus que relatifs, entre 2004 et 2008, excepté en Afrique subsaharienne.

La région Asie-Pacifique a enregistré une réduction remarquable du nombre d'enfants engagés dans des activités économiques. Le nombre absolu d'enfants occupés économiquement a diminué de 26 millions et s'est fixé à un total de 96,4 millions. En termes relatifs, le nombre d'enfants occupés économiquement s'est contracté de 4 pour cent.

L'Amérique latine et les Caraïbes, qui ont déjà la population la plus petite d'enfants occupés économiquement, ont continué à diminuer, bien qu'à un rythme plus lent. Le nombre d'enfants engagés dans des activités économiques a baissé d'un million au cours des quatre années suivant 2004, ce qui correspond à une diminution de 1 pour cent.

⁶ Les estimations régionales concernant les enfants âgés de 5 à 17 ans exerçant une activité économique sont fournies à l'Annexe 4.

Tableau 4: Tendance mondiale de l'activité économique des enfants, par région (5-14 ans) (2004–2008)

Année	Population d'enfants (x 1 000)		Enfants occupés économiquement (x 1 000)		Taux d'activité (%)		Différence de taux d'activité en pourcentage
	2004	2008	2004*	2008	2004*	2008	
Monde	1 206 500	1 216 854	196 047	176 452	16,2	14,5	-1,7
Asie-Pacifique	650 000	651 815	122 300	96 397	18,8	14,8	-4,0
Amérique latine et Caraïbes	111 000	110 566	11 047	10 002	10,0	9,0	-1,0
Afrique subsaharienne	186 800	205 319	49 300	58 212	26,4	28,4	2,0
Autres régions	258 800	249 154	13 400	10 700	5,2	4,3	-0,9

* Comme mentionné plus haut, toutes les estimations de 2004 ont été ajustées rétrospectivement.

Figure 3:
Tendance mondiale
de l'activité économique
des enfants par région
(5-14 ans) (2004-2008)

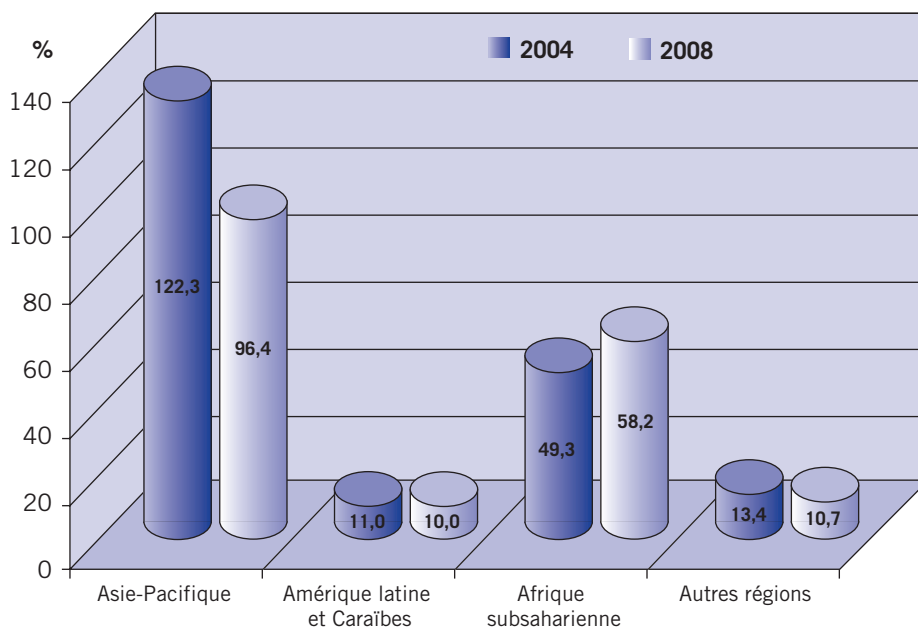
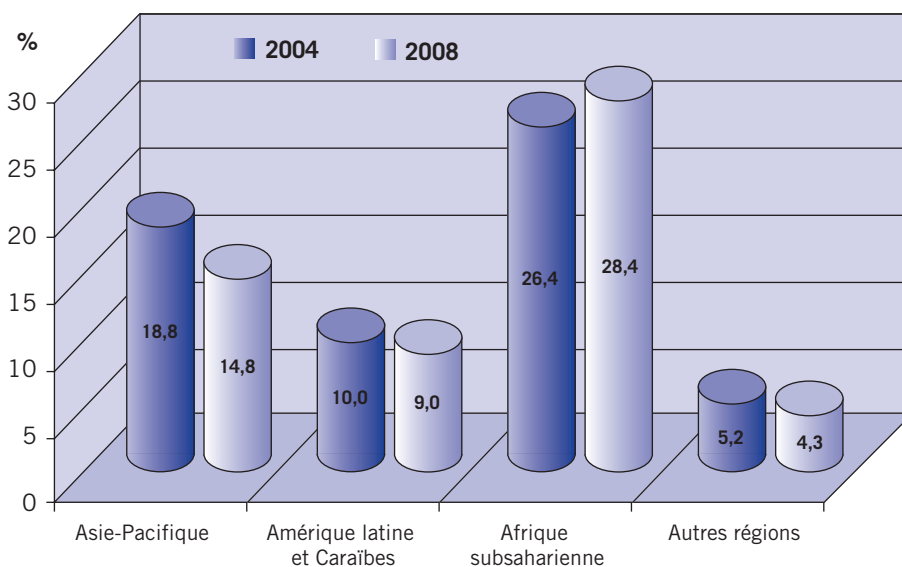


Figure 4:
Tendance mondiale
du taux d'activité des enfants
par région (5-14 ans)
(2004-2008)



Au contraire, en Afrique subsaharienne, le nombre d'enfants occupés économiquement a fortement augmenté de 49,3 millions en 2004 à 58,2 millions en 2008 (avec une augmentation du taux d'activité de 26,4 à 28,4 pour cent).

2.2. Tendances du travail des enfants

Dans le domaine de la production du SCN, les *enfants dans le travail des enfants* sont une sous-catégorie des *enfants occupés économiquement*. Le travail des enfants inclut ceux qui effectuent les pires formes de travail des enfants et les enfants occupés économiquement avant l'âge minimum d'admission à l'emploi, excluant le cas échéant les enfants dans des travaux légers autorisés. Il s'agit donc d'un concept plus étroit que celui des «enfants occupés économiquement», qui exclut tous les enfants qui ne travaillent que quelques heures par semaine dans des travaux légers autorisés et ceux ayant atteint l'âge minimum et dont le travail n'est pas qualifié de «pires formes de travail des enfants», en particulier de «travail dangereux».

Tableau 5: Estimations mondiales du travail des enfants par tranche d'âge (2004–2008)

Principales tranches d'âge	Travail des enfants (x1 000)	
	2004*	2008
5-11	110 655	91 024
12-14	59 728	61 826
Total de 5 à 14 ans	170 383	152 850
Total de 15 à 17 ans	51 911	62 419
Total de 5 à 17 ans	222 294	215 269

* Comme mentionné plus haut, les estimations de 2004 ont été ajustées rétrospectivement.

2.2.1. Travail des enfants par tranche d'âge

Le Tableau 5 montre qu'en 2008, il y avait 215 millions d'enfants effectuant des travaux à abolir dans le monde, dont plus des deux tiers (153 millions) se situaient dans la tranche d'âge de 5-14 ans. Environ 4 enfants sur 10 dans le travail des enfants étaient âgés de moins de 12 ans (91 millions).

De 2004 à 2008, les résultats indiquent que, au niveau mondial, le nombre d'enfants dans les travaux à abolir a continué à diminuer, avec un taux de 3 pour cent durant ces quatre années. L'effectif global a diminué de 7 millions, passant de 222 à 215 millions. En termes relatifs, l'incidence du travail des enfants dans le monde entier est également passée de 14,2 pour cent à 13,6 pour cent. Ceci reflète les tendances à la baisse observées par rapport aux enfants exerçant une activité économique (Tableau 6).

La Figure 5 présente une image des tendances du travail des enfants par tranche d'âge. Il convient de noter que le sous-groupe des enfants les plus jeunes montre une tendance plus positive que celui des enfants plus âgés (15-17 ans).

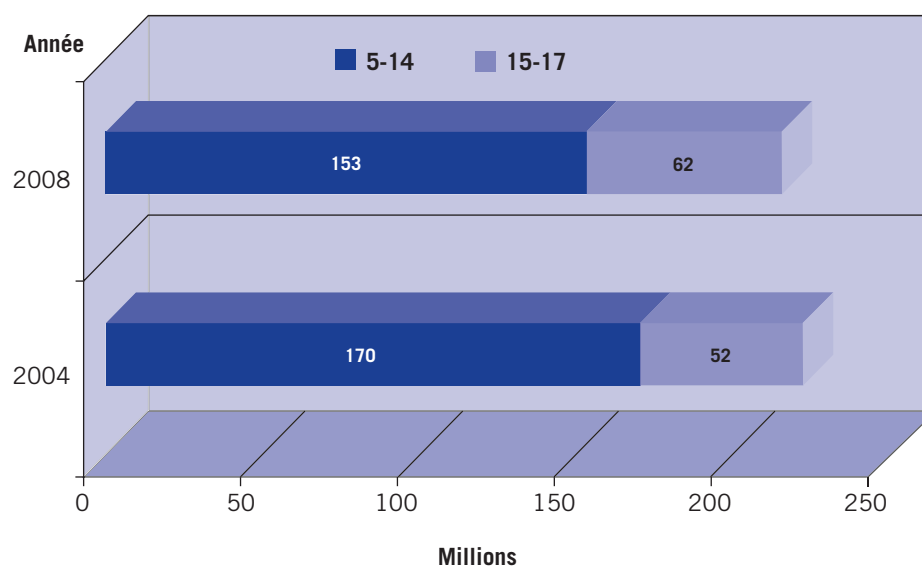
Parmi les enfants de 5-14 ans, l'effectif de ceux impliqués dans les travaux à abolir a baissé de 17 millions entre 2004 et 2008, ce qui correspond à une variation de 10 pour cent sur quatre ans (Tableau 6). Dans le cas des enfants plus âgés, de 15 à 17 ans, l'on note une tendance à la hausse du travail à abolir, puisque leur nombre a augmenté de 52 à 62 millions (une variation de 20 pour cent).

Tableau 6: Estimation du nombre d'enfants dans le travail des enfants et dans des travaux dangereux (2004–2008)

Âge		Population d'enfants		Travail des enfants		Travaux dangereux	
		2004	2008	2004*	2008	2004*	2008
5-17 ans	Nombre (x1 000)	1 566 300	1 586 288	222 294	215 269	128 381	115 314
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	14,2	13,6	8,2	7,3
	% de variation (2000–2004)	2,3	-	-9,5	-	-24,7	-
	% de variation (2004–2008)	-	1,3	-	-3,2	-	-10,2
5-14 ans	Nombre (x1 000)	1 206 500	1 216 854	170 383	152 850	76 470	52 895
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	14,1	12,6	6,3	4,3
	% de variation (2000–2004)	0,6	-	-8,5	-	-31,3	-
	% de variation (2004–2008)	-	0,9	-	-10,3	-	-30,8
15-17 ans	Nombre (x1 000)	359 800	369 433	51 911	62 419	51 911	62 419
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	14,4	16,9	14,4	16,9
	% de variation (2000–2004)	8,4	-	-12,3	-	-12,3	-
	% de variation (2004–2008)	-	2,7	-	20,2	-	20,2

* Comme mentionné plus haut, les estimations de 2004 ont été ajustées rétrospectivement.

Figure 5:
Tendances mondiales
du travail des enfants
par tranche d'âge
et année



2.2.2. Travail des enfants par sexe

En termes tant absolus que relatifs, les données indiquent que beaucoup plus de garçons que de filles sont impliqués dans le travail des enfants en 2008 (Tableau 7). Globalement, la différence entre les sexes est de 40 millions (128 millions de garçons contre 88 millions de filles). Ainsi que des estimations mondiales précédentes le démontrent, les différences relatives au sexe en ce qui concerne le travail des enfants s'accroissent avec l'âge (Tableau 8).

La répartition du travail des enfants par sexe chez les enfants de 5 à 11 ans révèle que les garçons sont plus concernés (54 pour cent de garçons contre 46 pour cent de filles). A un âge plus avancé, l'écart se creuse chez les 12-14 ans: 60 pour cent environ des enfants dans les travaux à abolir sont des garçons. La différence est encore plus prononcée parmi les jeunes âgés de 15 à 17 ans (Tableau 8). Ici, comme dans les conclusions préalables des estimations mondiales du travail des enfants, les garçons dominent clairement et les filles représentent uniquement un tiers des enfants travailleurs (34 pour cent).

Tableau 7: Tendances mondiales du travail des enfants par sexe (2004–2008)

Sexe		Population d'enfants		Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
		2004	2008	2004*	2008	2004*	2008	2004*	2008
Monde	Nombre (x1 000)	1 566 300	1 586 288	322 729	305 669	222 294	215 269	128 381	115 314
	Incidence (% d'une tranche d'âge)	100,0	100,0	20,6	19,3	14,2	13,6	8,2	7,3
	% de variation (2004–2008)	-	1,3	-	-5,3	-	-3,2	-	-10,2
Garçons	Nombre (x1 000)	804 000	819 891	171 150	175 777	119 575	127 761	74 414	74 019
	Incidence (% d'une tranche d'âge)	100,0	100,0	21,3	21,4	14,9	15,6	9,3	9,0
	% de variation (2004–2008)		2,0		2,7		6,8		-0,5
Filles	Nombre (x1 000)	762 300	766 397	151 579	129 892	102 720	87 508	53 966	41 296
	Incidence (% d'une tranche d'âge)	100,0	100,0	19,9	16,9	13,5	11,4	7,1	5,4
	% de variation (2004–2008)	-	0,5	-	-14,3	-	-14,8	-	-23,5

* Comme mentionné plus haut, les estimations de 2004 ont été ajustées rétrospectivement.

Tableau 8: Le travail des enfants et sa répartition par sexe (2008)

Sexe et tranche d'âge	Nombre d'enfants travailleurs (x1 000)	Répartition par sexe (%)
5-11	91 024	100,0
Garçons	49 490	54,4
Filles	41 534	45,6
12-14	61 826	100,0
Garçons	36 946	59,8
Filles	24 880	40,2
Total 5-14	152 850	100,0
Garçons	86 436	56,5
Filles	66 414	43,5
Total 15-17	62 419	100,0
Garçons	41 325	66,2
Filles	21 094	33,8
Total 5-17	215 269	100,0
Garçons	127 761	59,3
Filles	87 508	40,7

Il convient de noter que, pendant la période de quatre ans sous observation, les données ont révélé une tendance à la diminution du travail des enfants parmi les filles. En fait, la plupart de la diminution constatée dans le travail global des enfants concerne le nombre de filles. Il y a eu 15 pour cent de moins de filles qui travaillent en 2008. D'un autre côté, les garçons ont vu leur nombre augmenter, non seulement en termes absolus, mais aussi en termes relatifs. Il y a eu 7 pour cent de plus de garçons qui travaillent en 2008 que quatre ans auparavant, c'est-à-dire 8 millions de plus (Tableau 7).

2.2.3. Travail des enfants par région

Pour la première fois, les données disponibles permettent une comparaison interrégionale du travail des enfants à abolir, contrairement aux estimations régionales précédentes, qui ne concernaient que les enfants de 5 à 14 ans occupés économiquement.

En 2008, le plus grand nombre d'enfants dont le travail est à abolir se trouvait en Asie-Pacifique (113,6 millions); cependant, en termes relatifs, l'Afrique subsaharienne présentait de loin le plus fort taux d'incidence (25,3 pour cent contre 13,3 pour cent en Asie-Pacifique). Un enfant sur 10 effectuait des travaux à abolir en Amérique latine et les Caraïbes.

Tableau 9: Estimations régionales du travail des enfants (5-7 ans) (2008)

Région	Total d'enfants (x1 000)	Travail des enfants (x1 000)	Taux d'incidence (%)
Monde	1 586 288	215 269	13,6
Asie-Pacifique	853 895	113 607	13,3
Amérique latine et Caraïbes	141 043	14 125	10,0
Afrique subsaharienne	257 108	65 064	25,3
Autres régions	334 242	22 473	6,7

2.3. Tendances concernant les enfants effectuant des travaux dangereux

Le *travail dangereux des enfants* est défini comme étant toute activité ou métier qui, par sa nature ou son type, produit des effets négatifs sur la sécurité, la santé ou le développement moral de l'enfant. En général, le travail dangereux inclut le travail nocturne et de longues heures de travail, l'exposition à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels, les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés, les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou de porter de lourdes charges et les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer des enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé. Le travail dangereux des enfants est souvent traité comme un *proxy* des *pires formes de travail des enfants*. Ceci pour deux raisons. D'abord, il est encore difficile d'obtenir des données nationales fiables sur les pires formes autres que le travail dangereux, telles que les travaux forcés ou en situation de servitude ou l'exploitation sexuelle commerciale. Ensuite, les enfants qui effectuent des travaux dangereux représentent la majorité écrasante de ceux qui sont soumis à ses pires formes (plus de 90 pour cent).

2.3.1. Travail dangereux par tranche d'âge

Les données apparues au cours des dernières années ont montré que la majorité des enfants occupés économiquement effectuent des travaux dangereux. En d'autres termes, la plupart des enfants occupés économiquement sont engagés dans des activités qui mettent en danger leur sécurité, leur santé et leur développement moral.

Les nouvelles estimations pour 2008 corroborent ces conclusions précédentes. Comme le montre la Figure 6, en 2008, 115 millions d'enfants effectuaient des travaux dangereux. Ceci signifie que les enfants effectuant des travaux dangereux constituaient plus de la moitié de ceux engagés dans le travail des enfants (53,6 pour cent) et environ un tiers des enfants occupés économiquement (37,7 pour cent).

En termes de tranches d'âge (Tableau 10), les données indiquent que l'incidence du travail dangereux augmente avec l'âge; il est de 3,0 pour cent parmi les enfants de 5 à 11 ans (26 millions), de 7,4 pour cent chez les adolescents de 12 à 14 ans (27 millions) et de 16,9 pour cent parmi les adolescents âgés de 15 à 17 ans (62 millions).

De 2004 à 2008, le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux à l'échelle mondiale a diminué de 13 millions, grâce à une diminution significative de 23 millions chez les enfants de 5 à 14 ans et malgré l'augmentation de 10 millions chez les enfants de 15 à 17 ans (Figure 6).

Tableau 10: Estimations mondiales du travail des enfants et du travail dangereux par sexe et âge (2008)

Sexe et âge	Total enfants	Travail des enfants		Travail dangereux	
	(x1 000)	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde	1 586 288	215 269	13,6	115 314	7,3
Garçons	819 891	127 761	15,6	74 019	9,0
Filles	766 397	87 508	11,4	41 296	5,4
5-11 ans	852 488	91 024	10,7	25 949	3,0
12-14 ans	364 366	61 826	17,0	26 946	7,4
(5-14 ans)	1 216 854	152 850	12,6	52 895	4,3
15-17 ans	369 433	62 419	16,9	62 419	16,9

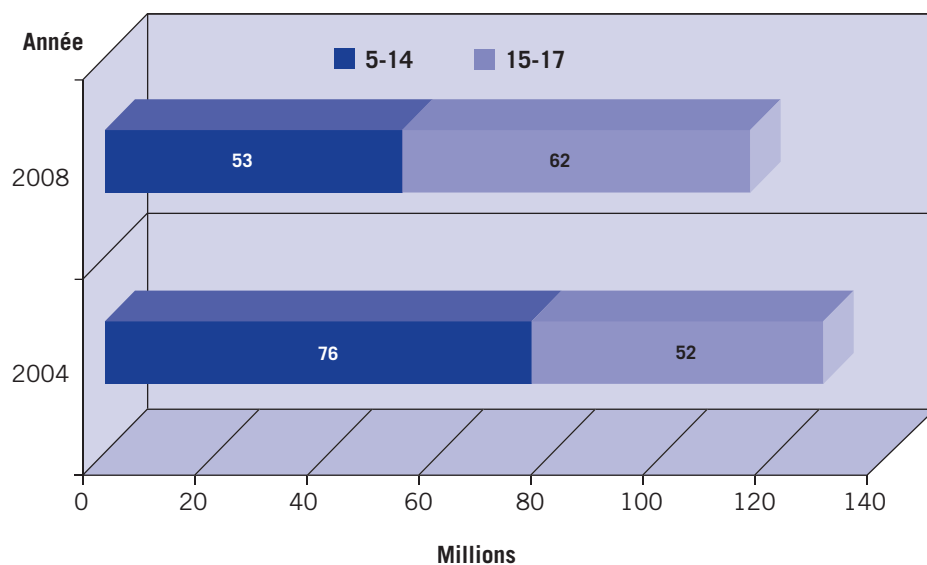


Figure 6:
Tendances mondiales
dans le travail dangereux,
par âge et année

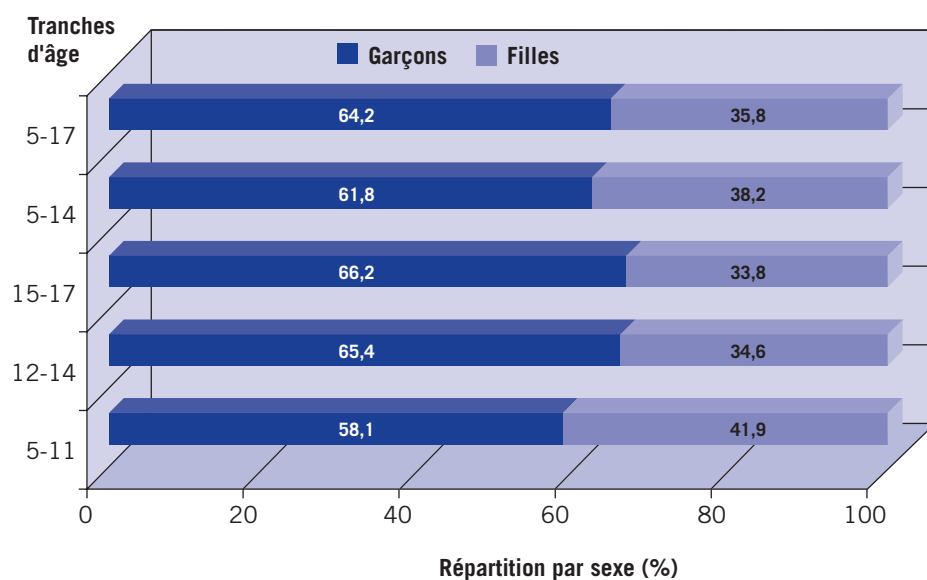


Figure 7:
Enfants effectuant des travaux
dangereux par sexe et âge

2.3.2. Travail dangereux par sexe

La Figure 7 illustre la répartition des travaux dangereux par sexe et par tranche d'âge. Il montre que les garçons sont plus nombreux que les filles dans les travaux dangereux, dans toutes les tranches d'âge, particulièrement aux âges plus élevés. Par exemple, parmi les enfants âgés de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans, les garçons représentent plus de 60 pour cent des enfants effectuant des travaux dangereux, comme déjà indiqué dans les estimations antérieures. Ceci confirme la prédominance des garçons dans les travaux dangereux.

Entre 2004 et 2008, le nombre de filles effectuant des travaux dangereux a diminué de 24 pour cent (de 54 à 41 millions). Toutefois, il n'y a eu qu'une diminution légère chez les garçons et une inversion de tendance dans le cas des adolescents de 15 à 17 ans. Il est vrai que le travail dangereux a augmenté de 10,5 millions au sein de cette dernière tranche d'âge, en comparaison avec les quatre années précédentes (Tableaux 6 et 7).

2.3.3. Travail dangereux par région

Pour la première fois, les nouvelles estimations mondiales fournissent une comparaison interrégionale des enfants effectuant des travaux dangereux. En 2008, le nombre estimé d'enfants effectuant des travaux dangereux s'échelonnait de 48,2 millions en Asie-Pacifique à 9,4 millions en Amérique latine et Caraïbes. En termes relatifs,

Tableau 11: Estimations régionales des enfants effectuant des travaux dangereux (5-17 ans) (2008)

Région	Total d'enfants (x1 000)	Travail dangereux (x1 000)	Taux d'incidence (%)
Monde	1 586 288	115 314	7,3
Asie-Pacifique	853 895	48 164	5,6
Amérique latine et Caraïbes	141 043	9 436	6,7
Afrique subsaharienne	257 108	38 736	15,1
Autres régions	334 242	18 978	5,7

l'Afrique subsaharienne présente l'image la plus alarmante. Alors que 15,1 pour cent de tous les enfants effectuaient une forme ou une autre de travail dangereux dans la région (38,7 millions), seuls 5,6 et 6,7 pour cent respectivement étaient exposés à des travaux dangereux en Asie-Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes.

2.4. Tendances comparatives dans diverses catégories de travail effectué par des enfants

Ainsi que nous le présentons dans les sections précédentes, le travail des enfants continue à décroître au niveau mondial, bien qu'à des degrés différents. A quel point ces diverses évolutions dans le temps se réfèrent-elles aux diverses formes de travail, lorsque l'on prend en compte les différences d'âge et de sexe?

La plus grande partie de la diminution observée dans le travail des enfants concerne les filles et le groupe d'âge des 5-14 ans. En fait, au sein de ce groupe essentiel, toutes les formes d'implication des enfants dans le travail – activité économique, travail des enfants et travaux dangereux – ont diminué entre 2004 et 2008, tant en termes absolus qu'en termes relatifs. Le nombre d'enfants occupés économiquement a reculé de 10 pour cent, de 196 à 176 millions. L'on a observé le même pourcentage de variation par rapport au travail des enfants passible d'abolition, qui est passé de 170 millions en 2004 à 153 millions en 2008 (-10 pour cent de variation). Le recul le plus important a été observé parmi les enfants effectuant des travaux dangereux, dont le nombre est passé de 76 à 53 millions, soit une diminution de 31 pour cent. En conséquence, le nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans dans des formes non-dangereuses de travail des enfants a augmenté (Figure 8).

Figure 8:
Tendances mondiales
du travail des enfants
par type de travail,
âge et année

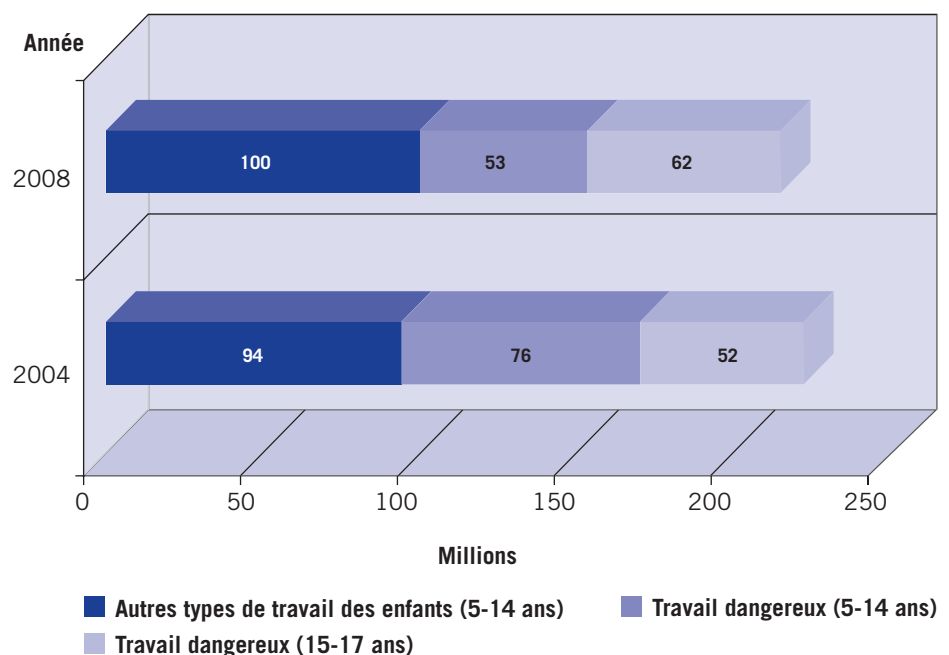


Tableau 12: Enfants occupés économiquement, travail des enfants et travail dangereux par sexe et âge (2008)

Sexe et âge	Enfants occupés économiquement (EOE) (x1 000)	Travail des enfants (x1 000)	Travail des enfants en % des EOE	Travail dangereux (x1 000)	Travail dangereux en % des EOE	Travail dangereux en % du travail des enfants
5-11 ans	91 024	91 024	100,0	25 949	28,5	28,5
Garçons	49 490	49 490	100,0	15 073	30,5	30,5
Filles	41 534	41 534	100,0	10 876	26,2	26,2
12-14 ans	85 428	61 826	72,4	26 946	31,5	43,6
Garçons	49 679	36 946	74,4	17 621	35,5	47,7
Filles	35 749	24 880	69,6	9 325	26,1	37,5
Total 5-14 ans	176 452	152 850	86,6	52 895	30,0	34,6
Garçons	99 169	86 436	87,2	32 694	33,0	37,8
Filles	77 283	66 414	85,9	20 201	26,1	30,4
Total 15-17 ans	129 217	62 419	48,3	62 419	48,3	100,0
Garçons	76 608	41 325	53,9	41 325	53,9	100,0
Filles	52 609	21 094	40,1	21 094	40,1	100,0
Total	305 669	215 269	70,4	115 314	37,7	53,6
Garçons	175 777	127 761	72,7	74 019	42,1	57,9
Filles	129 892	87 508	67,4	41 296	31,8	47,2

Ces tendances détaillées sont similaires à celles des estimations précédentes et confirment que le travail des enfants diminue plus vite dans ses pires formes et parmi les enfants plus vulnérables (filles et enfants plus jeunes).

Les résultats montrent également que l'implication des enfants dans le travail augmente avec l'âge. Par exemple, parmi les enfants plus âgés, de 15 à 17 ans, le nombre d'enfants effectuant des travaux à abolir est passé de 52 millions en 2004 (14,4 pour cent) à 62 millions en 2008 (16,9 pour cent).

Contrairement aux garçons, chez qui le travail des enfants a augmenté, passant de 120 millions en 2004 à 128 millions en 2008 (variation de 7 pour cent), il y a eu une diminution significative du nombre de filles impliquées dans le travail des enfants, qui est passé de 103 millions à 88 millions pendant la même période (variation de -15 pour cent).

2.5. Travail des enfants par secteur économique

Les données présentées ici concernent les enfants dans les travaux à abolir âgés de 5 à 17 ans. Selon les trois grands groupes d'activités économiques – agriculture, industrie et services⁷, les nouvelles estimations indiquent que l'agriculture était le secteur le plus important, rassemblant 60 pour cent de tous les enfants dont le travail est à abolir. Elle est suivie par les secteurs des services et de l'industrie, avec respectivement 26 pour cent et 7 pour cent d'enfants dans les travaux à abolir.

Alors que les garçons étaient davantage susceptibles d'entreprendre des activités dans l'agriculture (62,8 pour cent de garçons contre 37,2 pour cent de filles) et l'industrie (68,5 pour cent de garçons contre 31,5 pour cent de filles), les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les services (47,4 pour cent de garçons contre 52,6 pour cent de filles).

⁷ Le secteur de l'agriculture comprend les activités dans l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche. Le secteur de l'industrie inclut les mines et carrières, la fabrication, le bâtiment et les services publics (électricité, gaz et eau). Le secteur des services est composé par le commerce de gros et de détail, les restaurants et hôtels, le transport, l'entreposage et les communications, les services financiers, d'assurance, immobiliers et aux entreprises, ainsi que les services à la communauté et les services sociaux aux personnes.

Figure 9:
Travail des enfants,
par secteur d'activité
économique (5-17 ans)
(%)

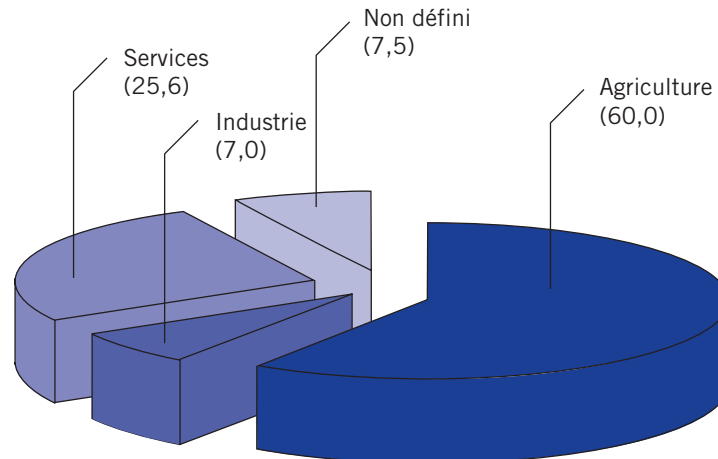
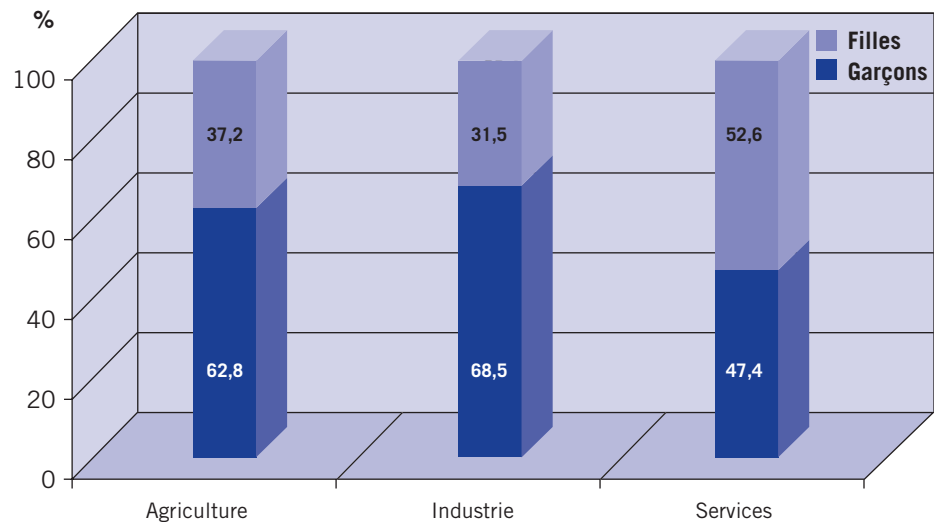


Figure 10:
Le travail des enfants
par secteur économique et sexe
(5-17 ans) (%)



2.6. Travail des enfants par situation dans la profession

C'est la première fois où nous sommes en mesure de présenter des estimations fiables sur la situation des enfants dans la profession, en termes d'emploi rémunéré, emploi indépendant et travailleurs familiaux non-rémunérés⁸.

Les deux tiers des enfants dans les travaux à abolir du groupe d'âge de 5 à 17 ans sont des travailleurs familiaux non rémunérés (64 pour cent des garçons et 73 pour cent des filles). L'emploi rémunéré et l'emploi indépendant concernent respectivement 21 et 5 pour cent de tous les enfants effectuant des travaux à abolir de la même tranche d'âge.

⁸ Sur la base de la Résolution concernant la classification internationale d'après la situation dans la profession, adoptée par la 15^e Conférence internationale des statisticiens du travail (1993). L'emploi rémunéré est constitué par les employés; l'emploi indépendant comprend les employeurs, les travailleurs à leur compte et les membres des coopératives de producteurs; les travailleurs familiaux non-rémunérés incluent tous les travailleurs familiaux qui contribuent à l'activité.

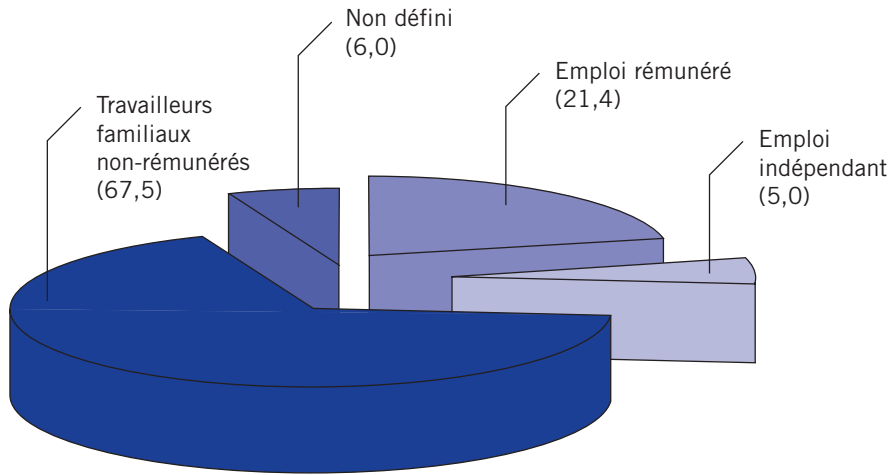


Figure 11:
Travail des enfants
par situation
dans la profession
(5-17 ans) (%)

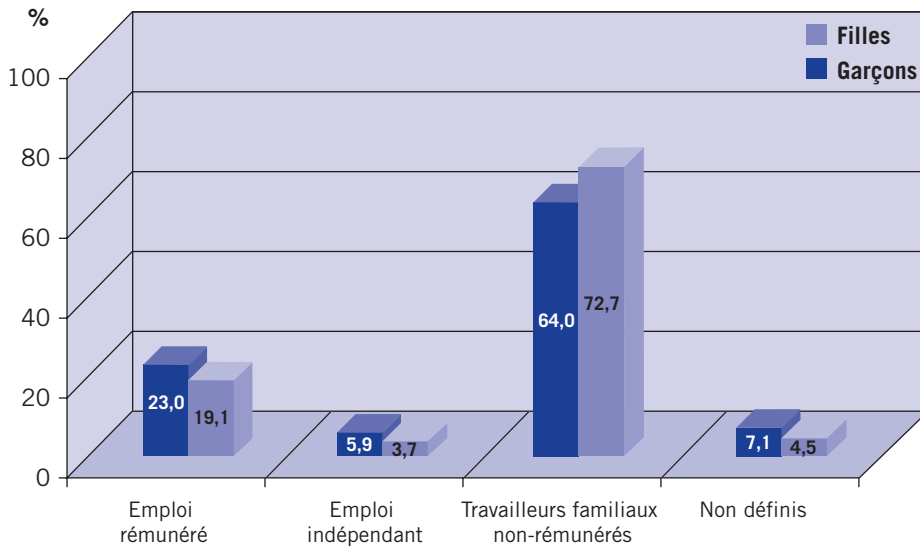


Figure 12:
Travail des enfants
par situation
dans la profession
et sexe (5-17 ans)

Concepts et définitions

3

La Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) est responsable de la mise en place de normes internationales dans le domaine des statistiques du travail. La 18^e conférence, réunie à Genève en novembre et décembre 2008 a été un événement essentiel, car elle a examiné et établi des orientations pour la mesure statistique du travail des enfants. La *Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants* qui en a résulté et a été adoptée par la Conférence a énoncé des définitions qui sont à l'origine des estimations du présent rapport et qui guideront tout le travail statistique subséquent sur le travail des enfants.

Il convient de noter que les définitions qui sous-tendent les estimations de 2008 sont conformes aux exercices effectués précédemment⁹.

3.1. Normes statistiques internationales relatives au travail des enfants¹⁰

Les normes internationales définissent la population ciblée par la mesure du travail des enfants comme «toutes les personnes du groupe d'âge de 5 à 17 ans, l'âge pris en compte étant le nombre d'années révolues au dernier anniversaire.» (Paragraphe 9).

La procédure de mesure du travail des enfants est présentée schématiquement dans le Diagramme 1. Elle commence par le concept d'*enfants exerçant des activités productives*. Il s'agit de tout enfant âgé de 5 à 17 ans qui exerce une des activités relevant du domaine de la production générale tel que défini par le Système de comptabilité nationale (SCN)¹¹. Les enfants exerçant des activités productives se répartissent alors entre ceux *occupés économiquement* et ceux dans d'*autres activités productives*.

Dans le domaine de la production du SCN, *les enfants dans le travail des enfants* sont une sous-catégorie des *enfants occupés économiquement*. Elle inclut ceux qui effectuent les pires formes de travail des enfants et les enfants occupés économiquement en-dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi, excluant le cas échéant les enfants dans des travaux légers autorisés.

Les normes internationales comprennent des dispositions relatives à une définition plus large du travail des enfants selon le domaine de la production générale du Système de comptabilité nationale (SCN). Selon cette définition, le *travail des enfants* inclut également les services dangereux non rémunérés aux ménages, effectués: a) pendant de longues heures; b) dans un environnement malsain, impliquant des équipements dangereux ou de lourdes charges; c) dans des endroits dangereux, etc.

Les nouvelles normes internationales prévoient un cadre solide pour mesurer le travail des enfants, dans lequel les questions comme le choix entre le domaine de la production du SCN ou le domaine de la production générale, l'âge minimum d'admission à l'emploi au-dessous duquel l'emploi devrait être considéré comme du travail des enfants, le nombre d'heures de travail qui déterminent les longues heures de travail pour les enfants peuvent être précisées à la lumière des objectifs spécifiques de la mesure et des circonstances nationales.

⁹ Hagemann, F., et al. (2006), op. cit. et IPEC: *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève, BIT, 2002).

¹⁰ Le terme «normes statistiques internationales» fait référence à la résolution relative aux statistiques du travail des enfants. Il en va de même des paragraphes indiqués dans cette publication.

¹¹ Nations Unies, *Système de comptabilité nationale de 2008* (SCN 2008), disponible à: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/>.

Diagramme 1: Normes internationales relatives aux statistiques sur le travail des enfants

Enfants dans des activités productives (5-17 ans)			
Enfants occupés économiquement			Enfants dans d'autres activités productives
TRAVAIL DES ENFANTS			Travaux légers autorisés (12-14 ans) – Travaux non qualifiés de pires formes (15-17 ans)
Pires formes de travail des enfants		Emploi en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi	
Travaux dangereux effectués par des enfants	Les pires formes de travail des enfants		<i>dont inclus comme travail des enfants selon le domaine de la production générale</i> Services dangereux non rémunérés aux ménages
Exposition à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses, ou dans des espaces confinés machines, équipements, outils dangereux et lourdes charges environnement malsain, substances dangereuses, conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à la santé longues heures de travail, travail de nuit, autres conditions particulièrement difficiles	Toutes les formes d'esclavage, traite, servitude pour dettes, servage, travail forcé ou obligatoire, recrutement forcé ou obligatoire pour des conflits armés prostitution infantine, pornographie Activités illicites, production et trafic de drogue, etc.		

* Résolution adoptée par la 18^e conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), Genève 2008.

3.2. Estimation mondiale du BIT

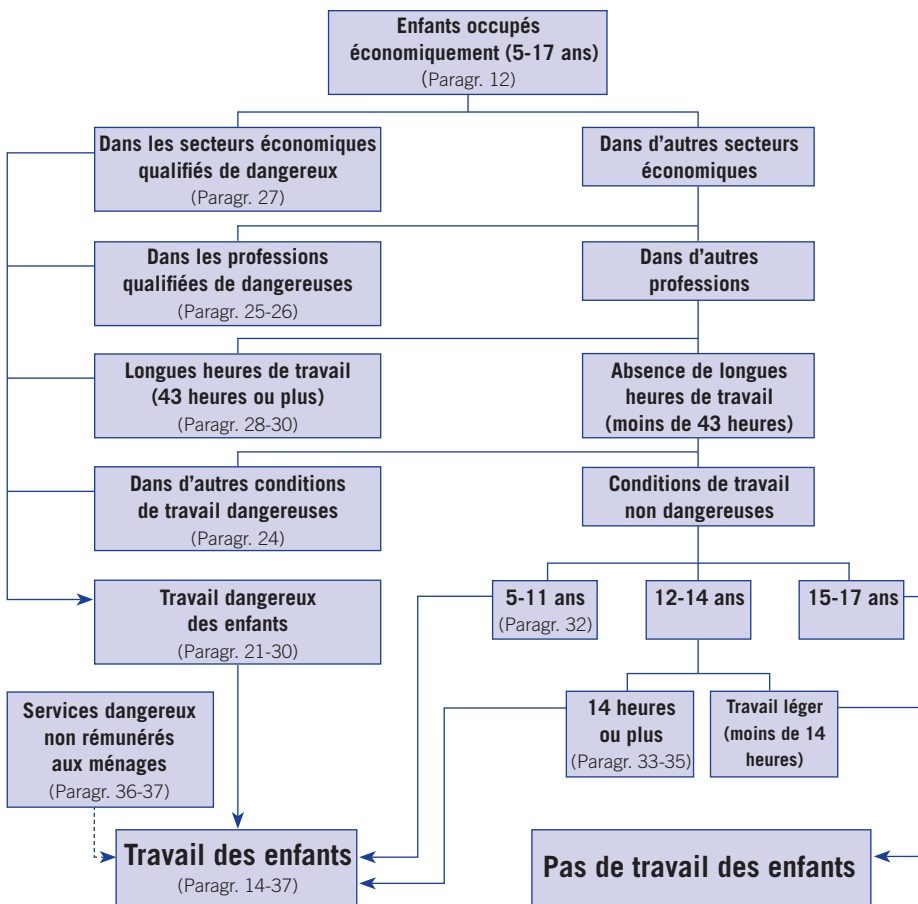
Dans le but de procéder à une estimation mondiale, nous avons adopté une procédure séquentielle spécifique de mesure du travail des enfants dans le cadre des normes internationales, comme représenté schématiquement dans le diagramme ci-dessous¹².

Afin de garder la possibilité de comparer avec les estimations mondiales précédentes du BIT, il a été décidé de continuer à mesurer le travail des enfants sur la base du domaine de la production du SCN et non du domaine de la production générale. Cette décision a également été motivée par le fait que seul un petit nombre de pays ont fourni les données nécessaires sur les services non rémunérés aux ménages (souvent appelés des tâches ménagères) effectués par les enfants à la maison. Quelques questions techniques relatives aux seuils et à la combinaison d'activités économiques et de services non rémunérés aux ménages doivent être réglées avant que la mesure complète du travail des enfants sur la base du domaine de la production générale ne puisse être effectuée de manière adéquate¹³. De surcroît, pour faciliter la comparaison des données sur le travail des enfants d'un pays à l'autre, il est recommandé de mesurer le travail des enfants sur la base du domaine de la production du SCN, même si le domaine de la production générale est utilisé à des fins de mesure nationale du travail des enfants (paragraphe 16).

¹² Il convient de noter que les critères de limite choisis et utilisés aux fins de ces estimations ne remplacent, ne révisent ni ne mettent en question en aucune façon les normes internationales du travail existantes, ni la législation en vigueur dans chaque pays.

¹³ Quelques estimations préliminaires relatives aux «tâches ménagères» dangereuses effectuées par les enfants figurent à l'Annexe 3 du présent rapport.

Diagramme 2: Cadre conceptuel des estimations mondiales du BIT du travail des enfants



Source: 18^e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants (OIT, Genève, 2008).

Le point de départ de la mesure du travail des enfants à des fins d'estimation mondiale est donc la population d'enfants occupés économiquement. Il s'agit d'enfants (5-17 ans) qui ont été engagés dans une activité économique au cours de la période de référence de l'enquête, l'activité économique comprenant essentiellement toute la production de biens, destinés ou non à être vendus sur le marché, et tous les services rémunérés¹⁴.

L'activité économique a été mesurée par rapport à une semaine de référence pendant l'année scolaire, plutôt que par rapport à une période de référence plus longue, comme une année. La semaine constitue une période de référence plus adéquate, dans la mesure où elle permet une mesure plus précise de l'activité économique et minimise les ambiguïtés dues à la plus forte incidence de statuts divers et de modifications de l'activité économique et de l'intensité du travail qui peuvent survenir au cours d'une période de référence plus longue. De surcroît, toutes les sources de données sur lesquelles se fondent les estimations ont adopté la semaine en tant que période de référence de base.

Tous les enfants occupés économiquement ne sont pas considérés comme effectuant du travail des enfants à abolir. Parmi les enfants occupés économiquement, tous ceux engagés dans des secteurs d'activité qualifiés de dangereux sont les premiers à être triés. Les secteurs d'activité qualifiés de dangereux, cités au paragraphe 27 des normes internationales sont – aux fins de l'estimation mondiale du BIT – les deux branches suivantes de l'activité économique¹⁵:

- ➔ Les industries extractives (CITI Rév 3, codes 10-14)
- ➔ La construction (CITI Rév. 3, code 45)

¹⁴ Pour d'autres explications au sujet du concept d'«activité économique», voir Hussmann, R., Mehran, F., Verma, V., *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods* (Genève, BIT, 1990).

¹⁵ Nations Unies, *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*, CITI-88, Rév. 3, <http://unstats.un.org/unsd>. Le tableau des correspondances entre CITI Rév. 3 et la nouvelle classification par industries (CITI Rév. 4) peut être trouvé sur le site Internet de l'ONU susmentionné. La présente étude utilise une version précédente de la classification parce que pratiquement toutes les données des pays à disposition de l'étude étaient fondées sur cette classification précédente (CITI Rév. 3).

Tableau 13: Professions qualifiées de dangereuses utilisées dans l'estimation mondiale du travail des enfants du BIT

CITP-88 313	313. Techniciens d'appareils optiques et électroniques.
CITP-88 322-323	322. Professions intermédiaires de la médecine moderne (à l'exception du personnel infirmier) 323. Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire).
CITP-88 516	516. Personnel des services de protection et de sécurité.
CITP-88 614-615	614. Professions du forestage et assimilées. 615. Pêcheurs, chasseurs et trappeurs.
CITP-88 711-713	711. Mineurs, carriers, boutefeux et tailleurs de pierre. 712. Ouvriers du bâtiment (gros œuvre) et assimilés. 713. Ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés. 714. Ouvriers peintres, ravaleurs de façades et assimilés.
CITP-88 721-724	721. Mouleurs de fonderie, soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpentes métalliques et assimilés. 722. Forgerons, outilleurs et assimilés. 723. Mécaniciens et ajusteurs de machines. 724. Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques et électroniques.
CITP-88 731-732	731. Mécaniciens de précision sur métaux et matériaux similaires. 732. Potiers, souffleurs de verre et assimilés.
CITP-88 811-817	81. Conducteurs d'installations et de matériels fixes et assimilés.
CITP-88 821-823	821. Conducteurs de machines à travailler les métaux et les produits minéraux. 822. Conducteurs de machines pour la fabrication des produits chimiques. 823. Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en caoutchouc et en matières plastiques.
CITP-88 825-829	825. Conducteurs de machines d'imprimerie, de machines à relier et de machines de papeterie. 826. Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir. 827. Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes. 828. Ouvriers de l'assemblage. 829. Autres conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage.
CITP-88 832-834	832. Conducteurs de véhicules à moteur. 833. Conducteurs de matériels mobiles agricoles et d'autres engins mobiles. 834. Matelots de pont et assimilés.
CITP-88 911-912	911. Vendeurs ambulants et assimilés. 912. Cireurs de chaussures et autres travailleurs des petits métiers des rues.
CITP-88 915-931	915. Messagers, porteurs, gardiens, portiers et assimilés. 916. Éboueurs et manœuvres assimilés. 921. Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et assimilés. 931. Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics.
CITP-88 933	933. Manœuvres des transports et manutentionnaires.

¹⁶ OIT: *Classification internationale type des professions*, CITP-88, disponible à <http://laborsta.ilo.org> Les codes des professions mentionnés ici correspondent aux professions et processus dangereux trouvés dans les législations nationales rapportées dans l'Annexe 3 de Hagemann *et al*, *op.cit*. Le tableau des correspondances entre CITP-88 et la nouvelle classification des professions (CITP-08) peut être trouvé sur le site Internet de l'OIT susmentionné. La présente étude utilise une version précédente de la classification parce que pratiquement toutes les données pour l'étude étaient fondées sur cette classification précédente (CITP-88).

Parmi les enfants engagés dans d'autres branches de l'activité économique, ceux employés dans les professions qualifiées de dangereuses sont alors identifiés. Les professions qualifiées de dangereuses, citées aux paragraphes 25-26 des normes internationales sont définies aux fins de l'estimation mondiale par les codes CITP-88 suivants¹⁶:

Ensuite, on trie, parmi les enfants qui ne sont pas engagés dans des secteurs économiques dangereux ni dans des professions dangereuses, ceux qui ont travaillé de longues heures pendant la semaine de référence. Les longues heures (paragraphes 28-29 des normes internationales) sont définies aux fins de cette étude comme 43 heures ou plus de travail au cours de la semaine de référence. Le seuil des 43 heures était également utilisé dans les estimations mondiales précédentes du BIT. Il correspond approximativement au point médian des heures normales de travail dans les législations nationales, qui se trouvent généralement dans une fourchette de 40 à 44 heures.

L'étape suivante consiste à séparer parmi les enfants qui ne sont pas engagés dans des secteurs économiques ou des professions dangereux, ni n'effectuent de longues heures de travail, ceux qui sont néanmoins exposés à certaines conditions de travail dangereuses non prises en compte par les secteurs économiques ou les professions qualifiés de dangereux ni par les longues heures de travail.

En général, les conditions de travail dangereuses incluent le travail de nuit et les longues heures de travail, l'exposition à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels, les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés, les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou de porter de lourdes charges, et les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer des enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé (paragraphe 20 de la norme internationale)¹⁷.

Ainsi que l'indique le diagramme, le nombre total d'enfants dans les secteurs économiques et les professions qualifiés de dangereux, ainsi que les enfants astreints à de longues heures de travail et ceux qui travaillent dans d'autres conditions dangereuses, constitue le nombre total d'enfants qui effectuent des travaux dangereux.

Il est important de noter que notre définition statistique du travail dangereux effectué par des enfants ne tient pas compte du critère fixé par le paragraphe 3 de l'article 3 de la Convention n° 138 de l'OIT, qui prévoit une autorisation exceptionnelle d'un travail de nature potentiellement dangereuse sous certaines conditions strictes à partir de l'âge de 16 ans (le paragraphe 4 de la Recommandation n° 190 de l'OIT contient la même idée). Aux fins de la présente étude, nous avons décidé d'appliquer une limite unique à 18 ans.

L'estimation finale du *travail des enfants* est alors obtenue en ajoutant au nombre total des enfants effectuant des *travaux dangereux* le nombre des autres enfants âgés de 5 à 11 ans qui étaient engagés dans une activité économique pendant la période de référence (*emploi en-dessous de l'âge minimum*) et le nombre des autres enfants âgés de 12 à 14 ans qui étaient engagés dans une activité économique qui ne pouvait pas être considérée comme des *travaux légers autorisés*.

Les travaux légers autorisés sont définis dans le présent contexte comme tout travail non dangereux effectué par des enfants (âgés de 12 à 14 ans) ayant une durée inférieure à 14 heures pendant la semaine de référence. Le seuil des 14 heures était également utilisé dans les estimations mondiales précédentes du BIT. Le choix s'est fondé sur les dispositions de la Convention n° 33 de l'OIT sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1932, qui fixe à deux heures par jour, tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances, la durée maximum des travaux légers à partir de l'âge de 12 ans¹⁸.

Dans ce processus, les enfants soumis aux *pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux* ne sont pas mesurés directement. Ils sont inclus dans l'estimation mondiale dans la mesure où ils font également partie de la mesure de l'emploi en-dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi et le travail dangereux des enfants. Les enfants soumis aux pires formes de travail des enfants autres que des travaux dangereux ont été mesurés en 2002 au moyen de méthodes qualitatives, dans le cadre de la première phase des estimations mondiales du BIT. Les résultats présentés montraient qu'ils représentaient environ 3 pour cent du travail des enfants au niveau mondial. Nous espérons que, grâce à des méthodologies et des outils statistiques améliorés, cette catégorie de travail des enfants pourra être mesurée directement lors des futures estimations mondiales du BIT.

Le terme «pires formes de travail des enfants autres que le travail dangereux des enfants» fait référence aux formes couvertes par les points a) à c) de l'article 3 de la Convention n° 182 de l'OIT, qui dit:

«a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;

¹⁷ La mesure des enfants soumis à ces conditions de travail dangereuses dépend de l'étendue de la couverture des éléments appropriés par l'enquête nationale. Il n'a donc pas toujours été possible d'obtenir une comparabilité totale des données nationales à ce sujet.

¹⁸ L'article 3, paragraphe 1 de la Convention dit que les «enfants âgés de douze ans accomplis pourront, en dehors des heures fixées pour la fréquentation scolaire, être occupés à des travaux légers, sous réserve que ces travaux: a) ne soient pas nuisibles à leur santé ou à leur développement normal; b) ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité à l'école ou à leur faculté de bénéficier de l'instruction qui y est donnée, et c) n'excèdent pas deux heures par jour, aussi bien les jours de classe que les jours de vacances, le nombre total quotidien des heures consacrées à l'école et aux travaux légers ne devant en aucun cas dépasser sept» (il n'y a pas d'italique dans le texte original).

b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;

c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes;».

Méthodologie

4

4.1. Sources des données

Ensemble de données nationales

Au total, la phase actuelle des estimations mondiales du BIT du travail des enfants a utilisé 60 données nationales, provenant de 50 pays. Les données nationales couvraient la période allant de 2004 à 2008, mais certains pays, principalement en Amérique latine, disposaient de multiples données couvrant des années différentes. Seize données ont été déduites d'enquêtes spécialisées sur le travail des enfants (Enquêtes du SIMPOC), alors que d'autres ont été retirées des enquêtes nationales de la main-d'œuvre ou d'autres enquêtes nationales auprès des ménages, tels que les Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF ou les Études de mesure des niveaux de vie (LSMS), parrainés par la Banque mondiale. La liste des données et leurs caractéristiques figurent à l'Annexe 1 du présent rapport. Deux échantillons de pays ont été construits pour l'estimation mondiale, en prenant pour base les 60 données nationales. Un échantillon est appelé l'*échantillon complet* et l'autre l'*échantillon apparié*.

Échantillon complet

L'échantillon complet comprend les données les plus récentes des 50 pays, soit les données les plus proches de 2008 (50 données nationales). Il a été utilisé pour déduire une estimation directe du travail des enfants dans le monde en 2008.

Selon le tableau qui suit, les pays couverts par l'échantillon complet représentent environ 704 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans à mi 2008, ce qui correspond à 44,4 pour cent de la population mondiale d'enfants dans cette tranche d'âge à mi 2008. En termes de régions, la meilleure couverture concerne l'Amérique latine et les Caraïbes (92,0 pour cent) et la plus faible le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (23,7 pour cent). Avec seulement 10,4 pour cent de couverture, la catégorie résiduelle «Autres» comprend les pays industrialisés occidentaux et quelques pays et territoires non classés ailleurs^{19, 20}.

¹⁹ Les regroupements régionaux suivent la classification des pays et territoires figurant dans la cinquième édition de l'OIT, *Indicateurs clés des marchés du travail*, 2007.

²⁰ Les données relatives aux populations d'enfants proviennent de: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2009). *World Population Prospects: The 2008 Revision*, Edition cédérom.

Tableau 14. Couverture des données nationales utilisées pour mesurer le travail des enfants par région (5-17 ans) (2008)

Région	Enfants (5-17 ans)		
	Total (en millions)	Ensemble de données nationales (en millions)	Taux (%)
1. Asie-Pacifique	854	405	47,4
2. Amérique latine et Caraïbes	141	130	92,0
3. Afrique subsaharienne	257	104	40,6
4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	109	26	23,7
5. CEI et hors Union européenne	56	22	39,3
6. Autres	170	18	10,4
Monde	1586	704	44,4

Étant donnée la couverture relativement faible de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), de la Communauté des États indépendants (CEI) et des autres pays européens non membres de l'Union européenne (CEI et hors Union européenne), les estimations régionales présentées dans le présent rapport sont limitées aux trois premières régions: Asie-Pacifique; Amérique latine et Caraïbes; Afrique subsaharienne. La ventilation régionale des estimations mondiales du BIT de 2006 a également été limitée à ces régions.

Échantillon apparié

Parmi les pays pour lesquels il y avait des données nationales à disposition de la présente phase de l'estimation mondiale du BIT, 27 étaient également des pays dont les données ont été utilisées dans la phase précédente de l'estimation mondiale ou qui se retrouvent dans plusieurs années dans l'actuelle phase de l'estimation mondiale. Ces pays forment un échantillon apparié et contribuent donc – en aidant contrôler la variabilité – à une précision accrue du processus d'estimation. Les pays de l'échantillon apparié sont indiqués ci-dessous:

Tableau 15: Pays de l'échantillon apparié utilisés dans l'estimation mondiale du BIT du travail des enfants par région (2000–2004 et 2004–2008)

Estimation mondiale du BIT 2000–2004	Estimations mondiales du BIT 2004–2008
Asie-Pacifique	
Bangladesh (2002), Cambodge (2002), Inde (1999-2000), Mongolie (2000)	Bangladesh (2006), Cambodge (2003-2004), Inde (2004-5), Mongolie (2006)
Amérique latine et Caraïbes	
Bolivie (2000), Brésil (2003), Colombie (2001), Costa Rica (2002), El Salvador (2001), Équateur (2004), Guatemala (2000), Honduras (2004), Mexique (2004), Paraguay (2004), Venezuela (2000),	Bolivie (2005), Brésil (2005, 2006, 2007), Colombie (2005), Costa Rica (2004), Équateur (2006), El Salvador (2005, 2006, 2007), Guatemala (2004, 2006), Honduras (2007), Mexique (2007), Paraguay (2005), Venezuela (2006)
Afrique subsaharienne	
Cameroun (2001), Éthiopie (2001), Ghana (2000), Kenya (2000), Madagascar (2001), Mali (2005), Sénégal (2000)	Cameroun (2007), Éthiopie (2005), Ghana (2006), Kenya (2005-2006), Madagascar (2007), Mali (2007), Sénégal (2005)
Autres régions	
Azerbaïdjan (2000), Bosnie & Herzégovine (2000), Ouzbékistan (2000), Turquie (1999), Yémen (2001)	Azerbaïdjan (2005), Bosnie & Herzégovine (2006), Ouzbékistan (2006), Turquie (2006), Yémen (2006)

Source: IPEC: *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève, BIT, 2002) et Hagemann, F. et al. *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT, 2006).

Lors de la phase précédente de l'évaluation mondiale, il y avait 17 pays à échantillon apparié pour l'estimation des enfants occupés économiquement, dont seulement 8 permettaient d'estimer le travail des enfants à abolir, contre le nombre actuel de 27.

Chine et Nigeria

La Chine et le Nigeria sont les pays présentant les populations les plus importantes en Asie et en Afrique, respectivement. Cependant, ils ne sont pas représentés dans l'ensemble de données à disposition pour les estimations mondiales du BIT pour 2008. Le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans en Chine, en 2008, est estimé à 255 millions, ce qui correspond à environ 30 pour cent du total de l'Asie. De même, au Nigeria, le

nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans était estimé en 2008 à environ 50 millions, soit grossièrement 20 pour cent du total de l'Afrique subsaharienne.

L'omission de la Chine et du Nigeria dans les calculs des estimations mondiale et régionale équivaut à supposer que l'incidence du travail des enfants dans ces deux pays est égale à leurs moyennes régionales correspondantes. Cette supposition est évidemment sujette à discussion et a été critiquée par le passé.

Une approche plus générale, adoptée dans la présente phase de l'estimation mondiale, a consisté à utiliser un indicateur indirect pour décider si la Chine ou le Nigeria présentaient un taux d'incidence égal, inférieur ou supérieur à la moyenne régionale correspondante. Après quelques essais, les taux nets de non-fréquentation scolaire ont été considérés comme un indicateur adéquat à cet effet. Les données relatives à cet indicateur étaient disponibles pour la plupart des pays du monde et l'indicateur a été corrélé de manière significative au travail des enfants.

Ainsi, par exemple, si l'on constatait que la non-fréquentation scolaire en Chine était inférieure à la médiane asiatique, le travail des enfants était imputé à un quartile inférieur des taux d'incidence des pays asiatiques couverts par l'ensemble des données disponibles. Les autres situations et le cas du Nigeria ont été traités de manière similaire.

La mise en œuvre de cette procédure d'ajustement a donné les résultats suivants:

Dans le cas du Nigeria, l'on a trouvé que le taux net de non-fréquentation scolaire était pratiquement égal au taux médian des autres pays d'Afrique subsaharienne couverts par l'étude. Cela étant, le traitement statistique du Nigeria dans le processus d'estimation s'est fondé sur la moyenne de sa région.

Dans le cas de la Chine, il a été trouvé que son taux net de non-fréquentation était nettement inférieur à celui de la médiane asiatique correspondante. Ainsi, dans le processus d'ajustement, la Chine a bénéficié de taux d'incidence des enfants occupés économiquement et de travail des enfants correspondant au quartile inférieur des taux d'incidence des pays d'Asie et du Pacifique couverts par l'étude.

Cependant, dans l'application finale, il a été décidé de traiter la Chine, comme le Nigeria, comme la médiane de sa région, afin de garder la comparabilité avec les résultats des phases précédentes de l'estimation mondiale.

4.2. Harmonisation des données

Alors qu'il y a une certaine uniformité dans les enquêtes du travail des enfants élaborées par le SIMPOC, les données nationales émanant d'autres sources peuvent différer substantiellement les uns des autres. Il y a des différences dans les tranches d'âge, les types de questions et les catégories de réponses figurant dans les questionnaires, ainsi que dans la mesure dont les valeurs manquantes sont présentes dans les estimations brutes.

Pour ces raisons, les données nationales ont été harmonisées dans la mesure du possible avant d'être traitées en vue des estimations mondiales et régionales. Les méthodologies d'harmonisation sont décrites dans cette section.

Statut du travail des enfants

La première étape du processus d'harmonisation a été la construction d'une variable unique appelée statut du travail des enfants (STE). La variable est composée de six catégories mutuellement exclusives et exhaustives, comme indiqué dans la tabulation ci-dessous.

Chaque enfant d'un sexe et d'une tranche d'âge donnés a été catégorisé dans une catégorie STE et une seule. STE=1 représente les travaux dangereux, STE=2 les autres formes de travail des enfants, STE=3 les travaux légers autorisés, STE=4 d'autres occupations économiques ne relevant pas du travail des enfants, STE=5 pas d'occupations économiques, et STE=9 statut inconnu.

STE=1 plus STE=2 donnaient le nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui effectuaient du travail des enfants dans leur sexe et groupe d'âge. STE=1 à 4 donnait le

Tableau 16: Travail des enfants par sexe et tranche d'âge

Pays: _____ Région: _____ Date: _____ Etude: _____ Unité: _____		Garçons				Filles			
		Tranche d'âge				Tranche d'âge			
		Total	5-11	12-14	15-17	Total	5-11	12-14	15-17
1-5, 9	Nombre total d'enfants (STE=1-5, 9)								
1-4	Occupés économiquement (STE=1-4)								
1-2	• Travail des enfants (STE=1-2)								
1	– Travaux dangereux (STE=1)								
2	– Autres travail des enfants (STE=2)								
3	• Travaux légers autorisés (STE=3)								
4	• Autres occupations économiques ne relevant pas du travail des enfants (STE=4)								
5	Non occupés économiquement (STE=5)								
9	Valeurs manquantes (STE=9)								

nombre d'enfants de cette population d'âge occupés économiquement et STE=1-5 plus STE=9 donnait le nombre total d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans les catégories de sexe et âge correspondantes.

Fondé sur cette structure, le processus d'harmonisation a consisté à normaliser les tranches d'âge lorsqu'elles étaient différentes de celles indiquées dans les colonnes du tableau, à imputer les variables manquantes lorsque les bases de données nationales ne comprenaient pas la variable pertinente pour affecter les enfants à l'une des catégories STE indiquées dans les lignes du tableau et, finalement, à corriger en fonction des valeurs manquantes qui ont pu exister pour certaines des variables sous-jacentes utilisées pour classer les enfants dans l'une des autres catégories STE. Les étapes de l'harmonisation sont à leur tour décrites ci-dessous.

Normalisation des tranches d'âge

Les groupes d'âge considérés dans les enquêtes nationales peuvent différer de la fourchette adoptée pour la présente étude dans chacune des trois situations suivantes:

- L'ensemble de la tranche d'âge 15-17 ans est absent.
- L'ensemble de la tranche d'âge 5-11 ans est absent.
- L'âge limite inférieur est plus élevé, c'est-à-dire que les 5-7 ans sont absents.

Dans les deux premiers cas, cela signifie qu'absolument aucune donnée n'est disponible pour la tranche d'âge requise.

Les données manquantes ont été imputées à l'aide de deux modèles de régression logistique: l'un pour le pourcentage d'enfants occupés économiquement, l'autre pour le pourcentage d'enfants effectuant des travaux dangereux (STE=1), tous deux en fonction de l'âge.

Méthode²¹: Un modèle de régression logistique a été mis en place pour chaque valeur manquante, au moyen des données disponibles relatives aux pays de la région, pour chaque sexe séparément,

$$\log\left(\frac{p}{1-p}\right) = \beta_0 + \beta_1 \cdot \text{âge} + \beta_2 \cdot \text{pays},$$

où p est le pourcentage d'enfants occupés économiquement ou le pourcentage d'enfants effectuant des travaux dangereux (STE=1), l'âge est le point moyen de la

²¹ Dobson, A. et Barnett, A.: *An Introduction to Generalized Linear Models*, Boca Raton, CRC Press, 2008.

tranche d'âge manquante et *pays* est une variable muette correspondant aux pays avec des données disponibles dans la région. Après avoir estimé la régression logistique, le facteur β_1 a été appliqué aux informations disponibles les plus proches, afin de déduire le pourcentage des âges manquants. Enfin, le pourcentage a été appliqué à la population totale des âges manquants.

Cette méthode suppose que le logarithme des *odds* est linéaire et a une pente similaire dans tous les pays de la même région pour les enfants d'un même sexe. Un modèle logistique a été utilisé pour assurer que les pourcentages estimés se trouvaient entre 0 et 100, comme requis. Il est évident que la normalisation des tranches d'âge doit se faire après la normalisation des statuts de travail des enfants, afin que les données soient comparables d'un pays à un autre lors de l'adaptation du modèle.

Exemple numérique: Dans la présente étude, le pourcentage de filles dans la tranche d'âge des 15-17 ans occupées économiquement manquait pour le Ghana. En adaptant la régression logistique aux filles occupées économiquement dans les pays subsahariens, l'on a obtenu un facteur d'âge $\beta_1 = 0,164$. Les informations disponibles les plus proches étaient un pourcentage de filles ghanéennes âgées de 12-14 ans occupées économiquement de $P_{12-14} = 0,509$. Pour ce résultat, le pourcentage de filles ghanéennes âgées de 15 à 17 ans a été obtenu en résolvant l'équation:

$$\log\left(\frac{P_{15-17}}{1 - P_{15-17}}\right) = \log\left(\frac{P_{12-14}}{1 - P_{12-14}}\right) + \beta_1 \cdot d_{\text{âge}},$$

avec une différence d'âge de $d_{\text{âge}} = 3$ ans entre la moyenne des deux tranches d'âge. Partant, le pourcentage imputé de filles ghanéennes occupées économiquement était de $p_{15-17} = 62,9\%$.

Normalisation du statut du travail des enfants

Les données relatives aux variables utilisées pour déterminer le statut du travail des enfants manquaient dans certains cas dans les données provenant des enquêtes nationales. Il y avait quatre situations:

- les données relatives aux variables *secteur économique* et *profession* manquaient toutes deux;
- seules les données relatives aux *professions* manquaient;
- seules les données relatives aux *heures de travail* manquaient;
- les données relatives aux *heures de travail* et aux *professions* manquaient toutes deux.

Les données manquantes ont été imputées en se servant de la comparaison avec un pays de référence dans la même région. Le pays de référence dans chaque région a été choisi sur la base de l'exhaustivité des données relatives aux tranches d'âge, aux heures de travail, aux secteurs industriels et aux professions.

Méthode: Dans les première et quatrième situations, la ventilation des enfants occupés économiquement du pays de référence a été appliquée au nombre d'enfants occupés économiquement dans le pays dont des variables manquaient.

Dans la deuxième situation, le statut du travail des enfants (STE) a été calculé pour le pays de référence en laissant de côté la variable de la profession, comme si elle manquait. Le *odds ratio* r de la proportion d'enfants du statut de travail des enfants 1 (STE=1) parmi les enfants occupés économiquement (STE=1-4) a alors été calculé comme étant:

$$r = \frac{P_{\text{ref,all}} / 1 - P_{\text{ref,all}}}{P_{\text{ref,woo}} / 1 - P_{\text{ref,woo}}},$$

où $p_{\text{ref,all}}$ est la proportion d'enfants avec STE=1 parmi les enfants occupés économiquement (STE 1-4) du pays de référence en utilisant toutes les variables disponibles

et $p_{ref,woo}$ est la proportion d'enfants avec STE=1 parmi les enfants occupés économiquement (STE=1-4) du pays de référence calculés sans la variable de la profession.

La proportion imputée d'enfants avec STE=1 parmi les enfants occupés économiquement du pays dont les données sur la profession $p_{miss,imp}$ manquaient a été finalement trouvée en résolvant l'équation:

$$\frac{P_{miss,imp}}{1 - p_{miss,imp}} = r \cdot \frac{P_{miss,woo}}{1 - p_{miss,woo}},$$

où $P_{miss,woo}$ est la proportion d'enfants avec STE=1 parmi les enfants occupés économiquement mesurée dans le pays qui nous intéressait, mais qui ne contenait pas la variable profession.

Pour la tranche d'âge 12-14 ans, la proportion d'enfants avec STE=2 ou STE=3 a été fixée de manière à ce que le ratio demeure constant en termes relatifs:

$$\frac{N_{CLS=2,imp}}{N_{CLS=2,imp} + N_{CLS=3,imp}} = \frac{N_{CLS=2,woo}}{N_{CLS=2,woo} + N_{CLS=3,woo}}.$$

La troisième situation a été traitée pratiquement de la même manière que la deuxième, sauf en ce qui concerne la distinction entre STE=2 et STE=3. Ici, l'on a appliqué les proportions du pays de référence.

Exemples numériques: Dans la présente étude, la Syrie ne disposait pas d'information sur les enfants occupés économiquement par secteur économique et par profession. Le pays de référence dans cette région était la Jordanie. 47 pour cent des garçons jordaniens occupés économiquement dans la tranche d'âge de 5 à 11 ans se trouvent dans le STE=1. En conséquence, nous avons considéré que 47 pour cent des garçons syriens occupés économiquement dans la tranche d'âge 5-11 se trouvaient dans STE=1.

L'enquête du Guatemala, où des informations sur la profession étaient absentes, constitue un autre exemple. Son pays de référence était El Salvador. Le pourcentage de filles avec STE=1 dans la tranche d'âge 12-14 était de 29,8 pour cent et de 14,9 pour cent, en calculant respectivement avec ou sans la variable de la profession. Ceci a entraîné un *odds ratio* de $r = 2,43$. Ce ratio a alors été appliqué au pourcentage $P_{miss,woo} = 25\%$ des filles guatémaltèques âgées de 12 à 14 ans classées STE=1 sans la variable de la profession, ce qui a donné le pourcentage final de $p_{miss,imp} = 45\%$. Les pourcentages de filles avec STE=2 et STE=3 ont été respectivement de $P_{CLS=2,woo} = 43\%$ et de $P_{CLS=3,woo} = 32\%$. Afin de garder ces proportions, ils ont été fixées à $P_{CLS=2,imp} = 32\%$ et $P_{CLS=3,imp} = 23\%$, respectivement.

4.3. Méthodologie des estimations mondiale et régionale

Après l'harmonisation décrite ci-dessus des données nationales, les résultats ont été utilisés pour l'estimation mondiale et régionale de la variable STE pour 2008. L'on a produit trois estimations différentes, fondées sur: i) l'échantillon complet; ii) l'échantillon apparié, et iii) un mélange des échantillons complet et apparié. L'estimation fondée sur l'échantillon complet est appelée «estimation directe», celle fondée sur l'échantillon apparié «estimation indirecte» et celle fondée sur le mélange «estimation composite». Les trois méthodes sont décrites ci-après.

Estimation directe

La méthodologie de l'estimation directe consiste à extrapoler l'échantillon complet pour des valeurs régionales et mondiales, en pondérant chaque pays selon sa part relative d'enfants par rapport au total de la région. Les facteurs de pondération ont été calculés pour chaque sexe et chaque tranche d'âge séparément et ont été calibrés de manière à être conformes aux données de population de l'ONU de 2008, qui constituaient l'indice de référence de tous les processus d'estimation du présent rapport.

Plus précisément, le coefficient de pondération pour un pays donné i et des catégories spécifiques de sexe et d'âge j et k , avec une date d'enquête t , a été calculé comme étant le produit des trois termes qui suivent:

$$w = w_1 * w_2 * w_3$$

où

$$w_1 = (\sum_i x_{ijk2008}) / x_{ijk2008}$$

$$w_2 = x_{ijk2008} / x_{ijkt}$$

$$w_3 = x_{ijkt} / x'_{ijkt}$$

où \sum_i se réfère à la somme de tous les pays de la région et x_{ijkt} indique le nombre d'enfants du pays i pour les catégories de sexe et d'âge j et k à une date t , conformément aux données de l'indice de référence de la population de l'ONU, et x'_{ijkt} l'estimation de l'enquête nationale correspondante.

Dans ce système, w_1 est le facteur initial d'extrapolation, w_2 un ajustement pour l'année de la base de données nationales si elle est différente de 2008, et w_3 un autre ajustement pour des différences dans les données de l'enquête nationale et de l'indice de référence de l'ONU.

Les facteurs d'ajustement w_2 et w_3 étaient généralement proches de 1. Toute déviation importante par rapport à l'un d'eux est une indication d'un écart possible dans la couverture ou l'exécution de l'enquête nationale ou d'une erreur dans les données de l'indice de référence de l'ONU. Seuls trois pays présentaient des facteurs d'ajustement supérieurs à 1,4 ou inférieurs à 0,6. Il s'agissait du Bangladesh (filles de 15-17 ans), du Bénin (filles et garçons de 15-17 ans) et l'Argentine (toutes les catégories de sexe et d'âge).

Estimation indirecte

L'estimation indirecte se composait de deux étapes: d'abord, la tendance de l'incidence du travail des enfants entre 2004 et 2008 a été estimée sur la base des données nationales dans l'échantillon apparié. L'estimation qui en a résulté a alors été ajoutée à l'estimation de 2004 publiée dans *Global child labour trends 2000 to 2004*, afin d'obtenir une nouvelle estimation du statut du travail des enfants en 2008.

L'estimation indirecte peut être exprimée en termes mathématiques comme suit: Dans l'étape 1, pour un statut du travail des enfants (STE) et une catégorie de sexe et d'âge (j, k) donnés, l'estimation de la variation entre 2004 et 2008 a été calculée par

$$\Delta_{jk\ 2004-2008} = \sum_{iem} w(y_{ijk2008} - y_{ijk2004})$$

où le total \sum concerne tous les pays i dans l'ensemble m des pays de l'échantillon apparié d'une région donnée, w est la pondération du pays i pour le sexe et la tranche d'âge j et k donnés par rapport au total de sa région calculé de la manière décrite à la section précédente, et

$$y_{ijk2004} = \text{incidence du statut du travail des enfants dans le pays } i \text{ en 2004}$$

$$y_{ijk2008} = \text{taux d'incidence correspondant en 2008}$$

A l'étape 2, la variation estimée a été ajoutée à l'estimation de 2004 pour la région, afin d'obtenir l'estimation indirecte pour 2008,

$$y_{jk2008} = y_{jk2004} + \Delta_{jk\ 2004-2008}$$

où y_{jk2004} = incidence du statut du travail des enfants dans la région donnée en 2004

L'estimation indirecte a l'avantage de produire, en principe, des résultats plus précis. Ceci est dû au fait que la propriété de l'échantillon apparié des données sous-jacentes minimise la variabilité de l'échantillon de l'estimation qui en résulte. Toutefois,

elle a également l'inconvénient d'être fondée sur un nombre réduit de pays échantillons. Afin de compenser cet inconvénient, une estimation composite des estimations directe et indirecte a été utilisée en tant qu'estimation finale du statut du travail des enfants, comme décrit dans la section qui suit.

Estimation composite

L'estimation composite est une méthode d'estimation qui essaie de maximiser les avantages et de minimiser les inconvénients des estimations directe et indirecte²². Dans le contexte présent, elle consiste à prendre une moyenne pondérée des estimations directe et indirecte, avec des poids calculés de manière à minimiser la variance de l'estimation composite finale, en supposant que l'échantillon complet et l'échantillon apparié représentent tous deux des échantillons aléatoires de pays de la région.

L'estimation composite peut être exprimée en termes mathématiques comme suit:

$$y_{jk2008}^{\text{composite}} = (1-\omega) y_{jk2008}^{\text{direct}} + \omega y_{jk2008}^{\text{indirect}}$$

où la pondération ω est donnée par:

$$\omega = (\delta Q/2) / (1+\delta Q-Q)$$

où δ est le chevauchement de l'échantillon apparié sur l'échantillon complet, exprimé en pourcentage du nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans, et Q est la corrélation entre les valeurs appariées du statut du travail des enfants en 2004 et 2008.

Par conséquent, si la corrélation entre les valeurs de 2004 et 2008 est parfaite, $Q=1$ et $\omega=0,5$. Dans ce cas, l'estimation composite est simplement la moyenne arithmétique des estimations directe et indirecte.

Dans l'autre cas extrême, si la corrélation entre les valeurs de 2004 et 2008 est zéro, $Q=0$ et $\omega=0$, ce qui signifie que l'estimation indirecte ne joue aucun rôle et l'estimation composite est simplement égale à l'estimation directe.

En général, la corrélation entre les valeurs de 2004 et de 2008 est une fraction entre 0 et 1 et le mélange optimal des estimations directe et indirecte dépend de cette fraction et du pourcentage de chevauchement des échantillons complet et apparié. Le tableau suivant montre les valeurs de ces paramètres (Q et δ) calculées pour les diverses régions sur la base desquelles les valeurs de ω découlent de la formule ci-dessus:

Tableau 17: Paramètres pour l'estimation composite par région

Région	Q	δ	ω	1- ω
Asie-Pacifique	0,968697	0,407004	0,463222	0,536778
Amérique latine et Caraïbes	0,896585	0,748561	0,433243	0,566757
Afrique subsaharienne	-0,677791	0,217783	-0,048233	1,048233
Autres régions	0,898379	0,174035	0,303037	0,696963
Total	0,299145	0,343854	0,063992	0,936008

Exception faite de l'Afrique subsaharienne, les corrélations Q entre les valeurs de 2004 et 2008 des pays de l'échantillon apparié sont élevées, très proches de 1 (environ 0,97 pour l'Asie-Pacifique, 0,90 pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour les Autres régions). La corrélation négative pour l'Afrique subsaharienne devrait faire l'objet de recherches plus poussées. Elle signifie que des pays avec un travail des enfants relativement plus important en 2004 ont tendance à présenter un travail des enfants relativement plus faible en 2008 et réciproquement.

²² Breau, P. et Ernst, L.R.: "Alternative Estimators to the Current Composite Estimator", in *Proceedings of the Section on Survey Research Methods*, American Statistical Association, 1983, pp. 397-402.

Le chevauchement δ entre l'échantillon apparié et l'échantillon complet est le plus élevé en Amérique latine et les Caraïbes (essentiellement parce que le Brésil se trouve dans l'échantillon apparié), suivi par l'Asie-Pacifique (parce que l'Inde y est et pas la Chine) et en Afrique subsaharienne (le Nigeria n'y est pas).

Les pondérations résultant des estimations indirecte et directe, respectivement ω et $(1-\omega)$, sont juste en-dessous de 0,5 pour l'Asie-Pacifique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avec une pondération légèrement plus importante de l'estimation directe dans les deux régions. Dans le cas des Autres régions, l'estimation composite donne environ un tiers de la pondération pour l'estimation indirecte et deux tiers pour l'estimation directe.

Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, qui a une pondération négative de $w = -0,04$, les valeurs étaient fixées à $\omega = 0$ et $(1-\omega) = 1$, puisque les pondérations devaient en principe se situer entre 0 et 1. Ainsi, pour l'Afrique subsaharienne, l'estimation composite est égale à l'estimation directe.

4.4. Évaluation des résultats

Erreurs types de 2008

Lorsqu'un échantillon, plutôt que la totalité de la population, est utilisé pour mesurer les valeurs de population dans une étude, les estimations qui en résultent diffèrent des véritables valeurs de la population qu'elles représentent. Cette différence, ou erreur d'échantillonnage, survient par hasard et sa variabilité peut être mesurée par l'erreur-type de l'estimation si l'échantillon était construit en prenant pour base les probabilités de sélection connues.

Sur cette base, les erreurs-types des estimations mondiale et régionale pour 2008 ont été calculées afin d'évaluer la variabilité de l'échantillonnage. Le calcul suppose que les données utilisées pour estimer les catégories de travail des enfants ont elles-mêmes une variabilité négligeable par rapport à la variabilité due aux différences qui seraient survenues si l'échantillon avait inclus des pays autres que ceux utilisés ici. Le calcul suppose aussi que les pays couverts par l'étude constituent un échantillon aléatoire des pays du monde. Bien que ces deux hypothèses ne soient pas totalement satisfaisantes, les résultats peuvent encore être indicatifs de la marge d'erreur des estimations qui peut être attribuée à la variabilité de la sélection des pays de l'échantillon.

Les résultats sont présentés dans le Tableau 18. On peut observer que les erreurs-types des estimations concernant l'Amérique latine et les Caraïbes sont les plus faibles, tant en termes absolus que relatifs. Ceci est dû au fait que la couverture des pays de la région était très élevée (92 pour cent) et qu'il y avait peu de possibilités de variabilité de l'échantillonnage parmi les pays non couverts²³.

La plus grande erreur-type en termes relatifs concerne l'estimation des «Autres régions», en raison de l'hétérogénéité de la région et de la couverture restreinte de l'échantillon (10 pour cent).

L'erreur-type relative de l'estimation mondiale des enfants occupés économiquement est de 2,0 pour cent et elle est légèrement plus élevée pour le travail des enfants: 2,3 pour cent. Les erreurs-types pour les travaux dangereux effectués par des enfants et pour les autres types de travail des enfants ont été calculés et sont disponibles sur demande.

Les valeurs de l'erreur-type peuvent être utilisées pour construire les intervalles de confiance approximatifs des estimations. Ainsi, dans le cas de l'estimation mondiale du travail des enfants, on peut établir que, dans un sens, le nombre réel se trouve entre 215 269 000 plus ou moins 4 884 000, avec 67 pour cent de probabilité, ce qui correspond à l'écart d'une erreur-type. Ceci signifie que si le processus de sélection des pays de l'échantillon était possible et qu'il avait été répété beaucoup de fois, les estimations qui en résultent se seraient trouvées à 67 pour cent des fois entre 210 385 000 et 220 153 000. Il est possible d'effectuer des calculs similaires pour obtenir des intervalles de confiance avec une probabilité de 95 pour cent, correspondant grossièrement à un écart de deux erreurs-types.

²³ La taille de l'échantillon est un facteur majeur qui influence la valeur d'une erreur-type: plus la taille de l'échantillon est grande et plus précises (exactes) sont l'estimation et l'erreur-type.

Table 18: Erreurs-types des estimations (2008)

	Enfants occupés économiquement (x1 000)			Travail des enfants (x1 000)		
	Estimation	Erreur-type	Erreur relative (%)	Estimation	Erreur-type	Erreur relative (%)
Monde	305 669	6 167	2,0	215 269	4 884	2,3
Asie-Pacifique	174 460	5 834	3,3	113 607	4 521	4,0
Amérique latine et Caraïbes	18 851	234	1,2	14 125	210	1,5
Afrique subsaharienne	84 229	2 038	2,4	65 064	1 847	2,8
Autres régions	28 129	1 489	5,3	22 473	1 359	6,0

Note: Les erreurs-type relatives concernent les estimations directes des enfants occupés économiquement et le travail des enfants. Leur valeur représente donc des estimations prudentes de l'erreur-type effective des estimations composites correspondantes.

Données brutes contre estimations ajustées, en 2008

Afin d'évaluer l'effet global de la méthodologie d'estimation, les taux d'incidence estimés du travail des enfants ont été comparés avec les taux correspondants calculés sur la base des données brutes sans ajustements pour les différences dans les dates de référence, les variables manquantes et les méthodologies d'examen et sans extrapolation des totaux régionaux et mondiaux. Les résultats sont présentés dans le Tableau 19.

Les résultats indiquent que la différence en pourcentage entre les taux estimés de travail des enfants la plus petite se trouve en Amérique latine et les Caraïbes (0,9 pour cent) et la plus grande en Asie-Pacifique (5,2 pour cent) et dans les Autres régions (-5,7 pour cent).

La différence de pourcentage est également petite dans les estimations mondiales, reflétant le fait que beaucoup de différences nationales et régionales s'annulent mutuellement lorsque les données sont agrégées au niveau mondial.

Il convient également de mentionner que des résultats similaires ont été obtenus en termes de différences de pourcentage entre les taux d'incidence bruts et estimés des enfants occupés économiquement.

En résumé, l'évaluation des résultats indique:

- Un certain degré de cohérence dans les estimations mondiales et régionales, en ce sens que l'ordre de grandeur des taux d'incidence par sexe, tranche d'âge et région sont essentiellement compatibles avec les valeurs attendues.
- Les tendances des valeurs estimées des taux d'incidence sont principalement régulières, avec des inversions évidentes uniquement parmi les 15-17 ans dans le travail des enfants et les travaux dangereux, ainsi que chez les garçons de 5-17 ans soumis au travail des enfants.
- La variabilité d'échantillonnage des estimations, mesurée par les erreurs-types, se trouve généralement à des niveaux acceptables, dans la plupart des cas en-dessous de 3 pour cent du niveau estimé.
- L'effet global des ajustements relatifs aux différences de dates de référence, aux variables manquantes, aux méthodologies d'enquête et aux extrapolations des totaux régionaux et mondiaux n'est pas drastique, puisqu'il reste au maximum à l'intérieur d'une marge de 6,4 pour cent des données brutes sous-jacentes.

Tableau 19: Comparaison des taux d'incidence: Bruts contre estimés (2008)

Taux d'incidence (%)	Enfants occupés économiquement			Travail des enfants		
	Estimé	Brut	Diff.	Estimé	Brut	Diff.
Monde	19,3	17,0	2,3	13,6	11,3	2,3
Asie-Pacifique	20,4	14,2	6,2	13,3	8,1	5,2
Amérique latine et Caraïbes	13,4	13,0	0,3	10,0	9,2	0,9
Afrique subsaharienne	32,8	34,9	-2,2	25,3	27,5	-2,1
Autres régions	8,4	14,9	-6,4	6,7	12,5	-5,7

Notes: Les taux d'incidence estimés sont les estimations présentées dans la Section 2 (Principaux résultats).

Les taux d'incidence bruts sont calculés sur la base des données brutes sans ajustement pour les différences de dates de référence et de méthodologie d'enquête et sans extrapolation des totaux régionaux.

Références

- Ashagrie, K. (1997): *Statistics on working children and hazardous child labour in brief*. Genève, BIT.
- Breau, P.; Ernst, L.R. (1983): “Alternative Estimators to the Current Composite Estimator”, dans *Proceedings of the Section on Survey Research Methods*. American Statistical Association, pp. 397-402.
- Dobson, A. et Barnett, A. (2008): *An Introduction to Generalized Linear Models*. Boca Raton, CRC Press.
- Hagemann, F.; Diallo, Y.; Etienne, A.; Mehran, F. (2006): *Global child labour trends 2000 to 2004*. Genève, BIT.
- Hussmann, R.; Mehran, F.; Verma, V. (1990): *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods*. Genève, BIT.
- IPEC (2002): *Every child counts: New global estimates on child labour*. Genève, BIT.
- BIT (1973): *Convention n° 138 concernant l’âge minimum d’admission à l’emploi*. 58^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.
- BIT (1973): *Recommandation n° 146, concernant l’âge minimum d’admission à l’emploi*. 58^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.
- BIT (1982): *Résolution concernant les statistiques de la population active, de l’emploi, du chômage et du sous-emploi*. Treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.
- BIT (1993): *Résolution concernant la Classification internationale d’après la situation dans la profession (CISP)*. Quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.
- BIT (1999): *Convention n° 182, concernant l’interdiction des pires formes de travail des enfants et l’action immédiate en vue de leur élimination*. 87^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.
- BIT (1999): *Recommandation n° 190, concernant l’interdiction des pires formes de travail des enfants et l’action immédiate en vue de leur élimination*. 87^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.
- BIT (2008): *Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants*. Dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève.
- Sarndal, C.E.; Lundstrom, S. (2005): *Estimation in Surveys with Non Response*. Wiley, New York.
- US Bureau of Labor Statistics et US Census Bureau (2006): *Current Population Survey, Technical Paper 66, Section 10.10 Composite Estimator*. Washington, DC.
- Verma, V. (2002): *Sampling Methods, Manual for Statistical Trainers Number 2*, Statistical Institute for Asia and the Pacific (SIAP), version révisée – brouillon, Section 6.2 – A Systematic approach to weighting: Overview, Tokyo.

Ensemble de données sous-tendant les estimations du travail des enfants en 2004–2008

Annexe 1

Asie-Pacifique – 6 données nationales

Bangladesh*	2005–2006	LFS
Cambodge*	2003–2004	SES
Inde*	2005	NSSO
Mongolie*	2006	LFS
Thaïlande	2006	MICS
Viet Nam	2006	VLSS

Amérique latine et Caraïbes – 25 données nationales

Argentine	2004–2005	SIMPOC
Bolivie*	2005	ECH
Brésil*	2005, 2006, 2007	PNAD
Chili	2006	CASEN
Colombie*	2005	DHS
Costa Rica*	2004	EHPM
République Dominicaine	2005	LFS
Équateur **	2004, 2006	SIEH, ENEMDUR
El Salvador**	2005, 2006, 2007	EHPM
Guatemala*	2004-2005, 2006	ENEI, ENCOVI
Honduras**	2004, 2007	EPHPM
Mexique**	2004, 2007	ENIGH, ENOE
Nicaragua	2005	LSMS
Paraguay**	2004, 2005	EPH
Pérou	2006	SIMPOC
Venezuela*	2006	EHPM

Afrique subsaharienne – 15 données nationales

Bénin	2008	SIMPOC
Burkina Faso	2006	SIMPOC
Cameroun*	2007	SIMPOC
Côte d'Ivoire	2008	SIMPOC
Ethiopie*	2005	LFS
Ghana*	2006	MICS
Kenya*	2006	LFS (KIHBS)
Madagascar*	2007	SIMPOC
Mali**	2005, 2007	SIMPOC, EPAM

Rwanda	2008	SIMPOC
Sénégal*	2005	SIMPOC
Togo	2006	QUIBB
Ouganda	2005–2006	UNHS
Zambie	2005	LFS

Autres régions – 14 données nationales

Azerbaïdjan*	2005	SIMPOC
Bosnie-Herzégovine*	2006	MICS
Irak	2006	MICS
Jordanie	2007	SIMPOC
Kirghizistan	2007	SIMPOC
Macédoine	2005	MICS
Monténégro	2006	MICS
Serbie	2005	MICS
Syrie	2006	MICS
Tadjikistan	2005	MICS
Turquie*	2006	SIMPOC
Ukraine	2005	MICS
Ouzbékistan*	2006	MICS
Yémen*	2006	MICS

* Vingt-et-un pays apparaissent également dans les Tendances mondiales du travail des enfants de 2000 à 2004

** Six autres pays disposent de données multiples dans la phase actuelle d'estimation mondiale.

CASEN	Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional
DHS	Demographic and Health Survey
ECH	Encuesta de Hogares
EHPM	Encuesta de Hogares Por Muestreo
ENEI	Encuesta Nacional de Empleo e Ingresos
ENEMDUR	Encuesta Nacional de Empleo y Desempleo Urbana y Rural
ENIGH	Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares
ENOE	Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo
EPAM	Enquête Permanente emploi Auprès des Ménages
EPH	Encuesta Permanente de Hogares
EPHPM	Encuesta Permanente de Hogares de Propósitos Múltiples
KIHBS	Kenya Integrated Household Budget Survey
LFS	Labour Force Survey
LSMS	Living Standards Measurement Study
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
NSSO	National Sample Survey Organisation
PNAD	Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios
QUIBB	Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
SES	Household Socioeconomic Survey
SIEH	Sistema Integrado de Encuestas de Hogares
SIMPOC	Statistical Information and Monitoring Programme on Child labour
UNHS	Uganda National Household Survey
VLSS	Vietnam Household Living Standard Survey

Estimations de l'Amérique latine et Caraïbes en 2004: Évaluation et ajustement rétrospectif

Annexe 2

Évaluation

Lors de la phase de 2006 des estimations mondiale et régionale, le nombre d'enfants occupés économiquement (de 5-14 ans) en Amérique latine et les Caraïbes en 2004 était estimé à 5 700 000, ce qui correspond à un taux d'incidence de 5,1 pour cent. En comparaison avec les résultats de la phase de 2000, l'estimation de 2004 représentait une chute de presque 11,0 pour cent de l'incidence des enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes, entre 2000 et 2004. Ce résultat exige un examen à la lumière des données disponibles depuis 2004.

Le tableau suivant présente deux comparaisons: la première ligne compare le taux d'incidence estimé de 2004, avec l'estimation directe correspondante de 2008, sur la base d'un échantillon complet des pays d'Amérique latine et les Caraïbes; la seconde ligne compare les taux d'incidence bruts pour 2004 et 2008, sur la base des estimations brutes relatives aux pays de l'échantillon sans aucun ajustement pour les différences de période de référence, les variables manquantes, les méthodologies d'enquête et les pays manquants.

Le tableau montre clairement que, exception faite du taux d'incidence ajusté pour 2004 (5,14 pour cent), les autres taux d'incidence sont tous pratiquement égaux, aux environs de 8 pour cent. Ceci laisse entendre que le taux d'incidence de 2004 a peut-être été sous-estimé.

Enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes (5-14 ans)

Type d'estimation	Taux d'incidence 2004 (%)	Taux d'incidence 2008 (%)	Pourcentage de différence
Estimation ajustée	5,14	8,57	3,43
Estimation brute	8,08	8,15	0,07

Afin d'examiner cette question plus en détail, les données sous-jacentes utilisées pour l'estimation de 2004 sont reproduites ci-dessous:

Données utilisées pour l'estimation 2004 des enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes (5-14 ans)			
Pays	Phase 2000 (%)	Phase 2004 (%)	Pourcentage de différence
Echantillon apparié			
Bolivie	76,4 (1999)	23,6 (2000)	-52,8
Brésil	22,8 (1996)	5,8 (2003)	-17,0
Colombie	8,8 (1998)	10,2 (2001)	1,4
Costa Rica	9,8 (1998)	3,4 (2002)	-6,4
El Salvador	22,4 (1999)	7,2 (2001)	-15,2
Autre échantillon			
Belize		6,3 (2001)	
Guatemala		16,1 (2000)	
Venezuela		4,8 (2000)	

Note: Les valeurs entre parenthèses sont les années de référence des enquêtes.

Le tableau indique que l'estimation de 2004 était fondée sur un échantillon de huit pays, dont cinq communs avec la phase de 2000 (échantillon apparié) et trois nouveaux pays qui ne figuraient pas dans la phase de 2000 (autre échantillon). Afin d'éviter toute influence méthodologique et l'impact éventuel des valeurs extrêmes, nous avons analysé uniquement ces chiffres, en utilisant un processus solide, fondé sur leurs valeurs médianes.

La valeur médiane des taux d'incidence concernant les enfants occupés économiquement, fondée sur l'échantillon apparié, est de 7,2 pour cent; en se fondant sur l'échantillon complet, elle est de 6,8 pour cent. Les valeurs sont proches les unes des autres, mais environ 2 pour cent plus élevées que le taux d'incidence de 5,14 pour cent, estimé pour l'ensemble de la région en 2004.

La valeur médiane de la diminution du taux d'incidence a été calculée, en partant de la dernière colonne, à -2,4 pour cent par an, ou -9,6 pour cent au cours de la période de quatre ans allant de 2000 à 2004. En appliquant cette diminution au taux d'incidence estimé pour les enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes en 2000, soit 16,1 pour cent, l'on a obtenu pour 2004 le taux d'incidence de 6,5 pour cent (= 16,1 - 9,6 pour cent), à nouveau proche du taux d'incidence médian de l'échantillon complet de 2004 (6,8 pour cent), mais encore plus élevé que l'estimation publiée de 5,14 pour cent.

Cette simple analyse suggère qu'il y avait dans la méthodologie de 2004 des éléments tendant à surestimer la chute et à sous-estimer les taux d'incidence générés par des valeurs extrêmes. Comme, dans le cas de l'Amérique latine et les Caraïbes, il y a eu relativement beaucoup de valeurs extrêmes, deux sur cinq dans l'échantillon apparié (Bolivie et El Salvador), la méthodologie a conduit à une estimation anormalement basse des enfants occupés économiquement dans cette région.

Ajustement rétrospectif

En raison de cette sous-estimation apparente, le taux d'incidence de 2004 des enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes a été ré-estimé en utilisant les données brutes de 2004 et les estimations directes de 2000 et 2008.

Estimations révisées des enfants occupés économiquement en Amérique latine et dans les Caraïbes (5-14 ans)

	Enfants de 5 à 14 ans (x 1 000)	Enfants occupés économiquement (x 1 000)	Taux d'incidence (%)
2000	108 100	17 400	16,1
2004 (original)	111 000	5 700	5,1
2004 (révisé)	111 000	11 047	10,0
2008	110 566	10 002	9,0

L'on a obtenu une révision initiale en calculant une moyenne harmonique des estimations directes de 2000 et 2008 du taux d'incidence des enfants occupés économiquement:

$$11,8\% = \sqrt{16,1\% \cdot 9,0\% / [\sqrt{16,1\% \cdot 9,0\%} + \sqrt{(1-16,1\%) \cdot (1-9,0\%)}]}$$

Ensuite, l'on a calculé la moyenne entre cette révision initiale et la moyenne pondérée des taux d'incidence bruts, soit 8,1 pour cent, afin d'obtenir une estimation finale révisée du taux d'incidence des enfants occupés économiquement en 2004.

$$10,0\% = (11,8\% + 8,1\%)/2$$

L'estimation finale révisée indique que l'incidence des enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes a connu une diminution continue pendant la période de 2000 à 2008, baissant d'abord de 6,1 de point de pourcentage entre 2000 et 2004 et enregistrant ensuite une diminution plus légère de 1,0 de point de pourcentage entre 2004 et 2008. Ce résultat est cohérent avec la nature convexe de la fonction polynôme mise en place pour les données brutes des pays avec des observations avec des séries temporelles. La fonction polynôme mise en place a donné la relation suivante entre l'incidence des enfants occupés économiquement et le temps:

$$p = \alpha + \beta_1 (t-2000) + \beta_2 (t-2000)^2$$

où t indique la variable «année» et les paramètres estimés $\alpha = 0,1283$, $\beta_1 = -0,0346$ et $\beta_2 = 0,0038$, tous statistiquement significatifs à 1%, 5% et 10%, respectivement, avec un R carré global de 66%.

Alors que les tendances révisées vont dans une direction qui serait attendue selon les données régionales relatives à l'éducation et les données secondaires du travail des enfants, il a été observé que les résultats ne sont pas nécessairement corrélés avec les caractéristiques du produit national brut (PNB par habitant) et les taux de chômage.

Cette révision des estimations de 2004 du nombre d'enfants occupés économiquement en Amérique latine et les Caraïbes affecte légèrement l'évaluation mondiale correspondante, ainsi que les évaluations mondiales des variables correspondantes. Partant, le Tableau 7 intitulé «Enfants dans des activités économiques, dans le travail des enfants et accomplissant des travaux dangereux, par sexe et tranche d'âge» publié par le BIT dans *Global child labour trends 2000 to 2004*, a été révisé et la révision est reproduite ci-après:

Enfants dans des activités économiques, dans le travail des enfants et effectuant des travaux dangereux par sexe et âge (2004*)						
Sexe et tranche d'âge	Enfants économiquement actifs (EEA) (x 1 000)	Travail des enfants	Travail des enfants en % des EEA	Enfants dans les travaux dangereux (ETD) (x 1 000)	ETD en % des EEA	ETD en % du travail des enfants
5-11 ans	110 655	110 655	100,0	41 358	37,4	37,4
Garçons	54 587	54 587	100,0	20,893	38,3	38,3
Filles	56 068	56 068	100,0	20,465	36,5	36,5
12-14 ans	85 392	59 728	69,9	35 111	41,1	58,8
Garçons	45 954	32 738	71,2	21,271	46,3	65,0
Filles	39 438	26 991	68,4	13,840	35,1	51,3
Total 5-14 ans	196 047	170 383	86,9	76 470	39,0	44,9
Garçons	100 541	87 325	86,9	42,164	41,9	48,3
Filles	95 506	83 059	87,0	34,305	35,9	41,3
Total 15-17 ans	126 682	51 911	41,0	51 911	41,0	100,0
Garçons	70 609	32 250	45,7	32,250	45,7	100,0
Filles	56 073	19 661	35,1	19,661	35,1	100,0
Total	322 729	222 294	68,9	128 381	39,8	57,8
Garçons	171 150	119 575	69,9	74 414	43,5	62,2
Filles	151 579	102 720	67,8	53 966	35,6	52,5

* Tableau 7 révisé dans in Hagemann, F., et al. *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT, 2006).

Mesure des services dangereux non rémunérés aux ménages: Estimations préliminaires fondées sur des pays choisis

Annexe 3

Étant donné que les données relatives aux services dangereux non rémunérés aux ménages par des enfants ne sont pas très disponibles, les estimations préliminaires suivantes se sont fondées sur seulement cinq données nationales: Équateur (2006), Jordanie (2007), Kirghizistan (2007), Mongolie (2006) et Madagascar (2007).

Selon la résolution adoptée par la Dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, les services dangereux non rémunérés aux ménages peuvent être définis comme ceux effectués dans des conditions dangereuses. Ils comprennent les services non rémunérés aux ménages effectués par les enfants chez eux (communément appelés des «tâches ménagères») de longues heures durant, dans un environnement malsain, impliquant des équipements dangereux ou de lourdes charges, dans des endroits dangereux, exposant l'enfant à des violences physiques ou autres. Dans cet exercice, étant donné le manque d'informations sur d'autres critères, nous avons tenu compte uniquement de l'utilisation de «28 heures ou plus par semaine» comme seuil pour définir les services dangereux non rémunérés aux ménages effectués par des enfants âgés de 5 à 14 ans.

Travail des enfants et services dangereux non rémunérés aux ménages dans cinq pays: Estimations préliminaires (5-14 ans)

Pays	Services dangereux non rémunérés aux ménages (SDNRM) (1)	Travail des enfants (2)	Travail des enfants parmi les enfants impliqués dans les SDNRM (3)	Travail des enfants parmi les enfants qui N'EFFECTUENT PAS de SDNRM (4)
Deux sexes				
Équateur	8,2	11,4	21,5	10,5
Jordanie	0,2	0,7	0,0	0,7
Kirghizistan	1,4	31,6	89,7	30,8
Mongolie	3,8	8,3	14,5	8,1
Madagascar	1,9	21,7	36,2	21,6
Garçons				
Équateur	4,5	13,5	30,3	12,7
Jordanie	0,0	1,2	0,0	1,2
Kirghizistan	1,1	32,3	97,1	31,5
Mongolie	3,3	9,4	17,1	9,1
Madagascar	1,2	23,5	36,2	23,6
Filles				
Équateur	11,9	9,2	18,1	8,0
Jordanie	0,3	0,3	0,0	0,3
Kirghizistan	1,7	30,8	84,1	29,8
Mongolie	4,4	7,2	12,4	7,0
Madagascar	2,7	19,8	36,2	19,5

Les colonnes du tableau portent des taux calculés comme suit:

$$\text{Col (1)} = \frac{\text{Enfants effectuant des SDNRM}}{\text{Enfants (âgés de 5 à 14 ans)}}$$

$$\text{Col (2)} = \frac{\text{Enfants dans le travail des enfants}}{\text{Enfants (âgés de 5 à 14 ans)}}$$

$$\text{Col (3)} = \frac{\text{Enfants effectuant des SDNRM et dans le travail des enfants}}{\text{Enfants effectuant des SDNRM}}$$

$$\text{Col (4)} = \frac{\text{Enfants dans le travail des enfants mais N'EFFECTUANT PAS des SDNRM}}{\text{Enfants N'EFFECTUANT PAS des SDNRM}}$$

SDNRM = *Services dangereux non rémunérés aux ménages*

Les résultats figurant dans le tableau ci-dessus indiquent que:

- Le taux d'incidence des services dangereux non rémunérés aux ménages (colonne 1) est nettement plus faible que celui du travail des enfants dans son ensemble (colonne 2).
- Les filles âgées de 5 à 14 ans présentent une incidence plus élevée de services dangereux non rémunérés aux ménages que les garçons dans la même tranche d'âge.
- À l'exception de la Jordanie, le travail des enfants est nettement plus élevé parmi les enfants soumis à des services dangereux non rémunérés aux ménages (colonne 3) que parmi les autres (colonne 4). Il semble donc que les services dangereux non rémunérés aux ménages et le travail des enfants sont cumulatifs.

Étant donné le nombre limité de données relatives aux services non rémunérés aux ménages utilisés dans la présente estimation, la prudence se justifie dans la comparaison de ces valeurs entre pays. Partant, aucune tentative d'extrapolation des résultats n'a été faite, ni au niveau régional ni au niveau mondial. De surcroît, comme expliqué à la Section 3, quelques questions techniques relatives aux seuils et à la combinaison d'activités économiques et de services non rémunérés aux ménages doivent être réglées avant que la mesure complète du travail des enfants sur la base du domaine de la production générale ne puisse être effectuée de manière adéquate.

Indicateurs clés choisis en matière de travail des enfants (2000, 2004, 2008)

Annexe 4

Estimations mondiales du travail des enfants (2008)

Sexe et âge	Total enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(x1 000)	(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde	1 586 288	305 669	19,3	215 269	13,6	115 314	7,3
Garçons	819 891	175 777	21,4	127 761	15,6	74 019	9,0
Filles	766 397	129 892	16,9	87 508	11,4	41 296	5,4
5-11 ans	852 488	91 024	10,7	91 024	10,7	25 949	3,0
12-14 ans	364 366	85 428	23,4	61 826	17,0	26 946	7,4
(5-14 ans)	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
15-17 ans	369 433	129 217	35,0	62 419	16,9	62 419	16,9

Tendances mondiales du travail des enfants (2000–2004–2008)

	Total enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(x1 000)	(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde							
2000	1 531 400	351 900	23,0	245 500	16,0	170 500	11,1
2004	1 566 300	322 729	20,6	222 294	14,2	128 381	8,2
2008	1 586 288	305 669	19,3	215 269	13,6	115 314	7,3
Garçons							
2000	786 500	184 200	23,4	132 200	16,8	95 700	12,2
2004	804 000	171 150	21,3	119 575	14,9	74 414	9,3
2008	819 891	175 777	21,4	127 761	15,6	74 019	9,0
Filles							
2000	744 900	167 700	22,5	113 300	15,2	74 800	10,0
2004	762 300	151 579	19,9	102 720	13,5	53 966	7,1
2008	766 397	129 892	16,9	87 508	11,4	41 296	5,4
5-14 ans							
2000	1 199 400	211 000	17,6	186 300	15,5	111 300	9,3
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
15-17 ans							
2000	332 000	140 900	42,4	59 200	17,8	59 200	17,8
2004	359 800	126 682	35,2	51 911	14,4	51 911	14,4
2008	369 433	129 217	35,0	62 419	16,9	62 419	16,9

Estimations régionales du travail des enfants (5-17 ans) (2008)

Région	Total enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(x1 000)	(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde	1 586 288	305 669	19,3	215 269	13,6	115 314	7,3
Asie-Pacifique	853 895	174 460	20,4	113 607	13,3	48 164	5,6
Amérique latine et Caraïbes	141 043	18 851	13,4	14 125	10,0	9 436	6,7
Afrique subsaharienne	257 108	84 229	32,8	65 064	25,3	38 736	15,1
Autres régions	334 242	28 129	8,4	22 473	6,7	18 978	5,7

Tendances régionales des enfants occupés économiquement (5-14 ans) (2000, 2004, 2008)

	Enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(x1 000)	(x1 000)	%	(x1 000)	%	(x1 000)	%
Monde							
2000	1 199 400	211 000	17,6	186 300	15,5	111 300	9,3
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
Asie-Pacifique							
2000	665 100	127 300	19,1	-	-	-	-
2004	650 000	122 300	18,8	-	-	-	-
2008	651 815	96 397	14,8	81 443	12,5	16 332	2,5
Amérique latine et Caraïbes							
2000	108 100	17 400	16,1	-	-	-	-
2004	111 000	11 047	10,0	-	-	-	-
2008	110 566	10 002	9,0	9 722	8,8	4 529	4,1
Afrique subsaharienne							
2000	166 800	48 000	28,8	-	-	-	-
2004	186 800	49 300	26,4	-	-	-	-
2008	205 319	58 212	28,4	52 229	25,4	26 045	12,7
Autres régions							
2000	269 300	18 300	6,8	-	-	-	-
2004	258 800	13 400	5,2	-	-	-	-
2008	249 154	10 700	4,3	9 456	3,8	5 989	2,4

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
Bureau international du travail
4, route des Morillons
CH 1211 Genève 22
Suisse
Courriel : ipec@ilo.org
Tel: (+41 22) 799 81 81
Fax: (+41 22) 799 87 71
www.ilo.org/ipec

ISBN 978-92-2-223522-3



9 789222 235223